



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de master
en Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

Thème:

Dualité D'Aménagement Et De Gestion Des Espaces Publics
Dans Le Cadre De Développement Durable
Cas De La Ville De Souk Ahras

Elaboré par :
Amara Moufida

Encadré par :
Bibimoune Walid

Soutenu devant le jury

01- krib Aissa
02- Bibimoune Walid
03- Brahmi Sami

Président
Rapporteur
Examineur

Année universitaire 2016/2017

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents

A mes chères sœurs

A mon cher frère

A mon mari

A mon fils

Remerciements

« Louange à l'unique Dieu, Lumière des cieux et de la terre, qui aide et qui guide »

Je dois remercier tout d'abord « ALLAH » le tout puissant, qui m'a donné la puissance, la volonté et la patience pour élaborer ce travail

Mes remerciements les plus sincères à mon encadreur de mémoire

Monsieur BIBIMOUN WALID pour sa disponibilité, ses contributions, ses orientations précieuses et sa compréhension tout le long de l'élaboration de ce mémoire.

Mes grands remerciements s'adressent à mon mari et mon fils la lumière de ma vie

Je souhaite remercier mes parents, mes sœurs et mon frère pour leur compréhension, leur soutien moral et leurs aides et sacrifices infinis, tout le long de mes années d'études.

Merci à tous. Ce modeste travail de recherche n'aurait abouti sans votre aide, et vos généreuses contributions.

TABLE DES MATIERES

Chapitre introductif

Introduction	01
Problématique	02
Hypothèses	03
Objectifs d'études	03
Démarche méthodologique	04

Chapitre1 : Aperçue général sur les espaces publics

Introduction	05
1-Définition de l'espace public	05
2-L'histoire des espaces publics	06
2-1-L'espace public dans la ville grecque	06
2-2-L'espace public dans la ville romaine	07
2-3-L'espace public au moyen âge	07
2-4- L'espace public de la renaissance	08
2-5- L'espace public de la période classique	09
2-6- L'espace public de la période moderne	10
3-Les formes des espaces publics	11
4-le rôle de l'espace public	22
5-Les caractéristiques d'un espace public	23
6- Jouissance de l'espace public	24
7-les composantes de l'espace public	25
8-les approches des espaces publics	25
8-1-une approche spatiale, architecturale et paysagère.	26
8-2-une approche juridique.	26
8-3-une approche sociale et urbaine.	26

Conclusion

Chapitre 02 :L'aménagement et la gestion des Espaces publics

Introduction	28
➤ L'aménagement des Espaces publics	
1-l'objectif de l'aménagement des espaces publics	28
2- L'aménagement et l'usage des espaces publics	29
3- les principes et les critères d'aménagement des espaces publics	30

3-1-Des principes de base de l'aménagement des espaces publics	31
3-2-Les critères d'aménagement	31
4-L'esprit de l'aménagement	31
5-Règles d'or pour concevoir un bon aménagement d'un espace public	33

➤ **La gestion des espaces publics**

1-les préoccupations fondamentales lors de la gestion des espaces publics	34
2-La démarche de création d'un espace public en Algérie	35
3-les professionnels participeront aux différentes étapes de la gestion des espaces publics	37
4-Les objectifs de la gestion des espaces publics	38
5-Cadre juridique de l'aménagement et la gestion des espaces publics en Algérie	39

Chapitre 03 : La durabilité des espaces publics

Introduction	43
1-Définition du développement durable	43
2-Les 5 domaines de la conception durable appliqués aux espaces publics	43
3-Les techniques de la durabilité des espaces publics	46
4-Les principes d'aménagement durable des espaces	49
Conclusion	51

Chapitre 04 : Présentation du cas d'étude –Place de l'indépendance de Souk Ahras –

Introduction	52
➤ Présentation de la wilaya de Souk Ahras	
1 : La situation géographique	52
2-Aspect Administratif	53
3-Présentation de la commune de Souk Ahras	53
4-Histoire de la commune de Souk Ahras	53
5-Les données climatiques de la ville de Souk Ahras	54
6- La situation démographique de la ville de Souk Ahras	54
7-Les espaces publics dans la commune de Souk Ahras	55
➤ La place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras :	
1-Présentation de la place de l'indépendance	56
2- Les critères de choix de la place de l'indépendance	56
3-Analyse typo morphologique de la place de l'indépendance	57

3-1-Situation de la place	57
3-2-Compositions et Aménagement de la place de l'indépendance	57
4- Analyse morphologique de la place de l'indépendance	59
4-1-Le rapport au site	59
4-2- Le rapport au parcellaire	59
4-3-Le rapport à la voirie	59
4-4- Le rapport au bâti	60
5-Les usages et les fonctions de la place	60
5-1-L'utilisation de la place de l'indépendance au cours du temps	60
5-2-les usagers de la place	61
5-3-L'utilisation de la place par ses usagers	62
6-les propositions de réaménagement et de gestion de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras	63
Conclusion générale	67

Chapitre

introduction

Chapitre 1
Aperçue général
sur les espaces
publics

Chapitre 2

L'aménagement et la gestion des espaces publics

Chapitre3

La durabilité des **espaces publics**

Chapitre 4
Présentation du cas
d'étude

Introduction générale :

Introduction :

La clé d'un aménagement adéquat des villes est la connaissance du fait que non seulement l'architecture d'un bâtiment individuel est un tout, mais aussi que l'architecture d'une ville doit être vue, conçue et traitée comme un tout, dont la forme de l'ensemble est plus que la somme de ses parties c'est-à-dire de ses voies de communications, des espaces libres, de ses bâtiments, etc.

Ainsi vue, la physionomie de la ville et celle de la disposition concentrée des villages est un tout, un jeu entre les maisons et les paysages, les rues et les places, le matériau et la couleur, donc un jeu entre les bâtiments et les espaces publics. (1)

L'espace public révèle l'histoire, la mémoire collective d'une ville. C'est aussi l'expression de sa complexité. Intrinsèquement lié au territoire urbain, l'espace public structure la cité, recouvrant un grand nombre de réalités et d'échelles — placettes, regroupement de quartiers, centre-ville de métropole — l'espace public construit la ville en continu. Il concentre la diversité des usages des habitants et des citoyens, permet la mixité sociale, participe à l'attractivité économique. Autant de fonctions qui sont des enjeux, compte tenu de la densification des villes et des contraintes environnementales.

L'espace public est un des concepts les plus interdisciplinaires des sciences sociales. Il a fait l'objet d'études dans le cadre des sciences de l'espace, de la philosophie, de l'anthropologie, de la sociologie, de la politologie, de la géographie urbaine, de l'aménagement, etc. (2)

Au cours des deux dernières décennies, les villes européennes ont mis en œuvre des politiques ambitieuses dans le domaine des espaces publics, tant en termes d'aménagement que de gestion et d'animation, l'objectif d'améliorer l'environnement urbain, que ce soit pour changer les modes de déplacement ou revaloriser le cadre de vie, n'a cessé de prendre de l'importance dans ces politiques, si bien que les espaces publics semblent être devenus aujourd'hui l'un des éléments-clés des politiques de développement durable.

En Algérie, l'évolution des espaces publics, de ses rythmes, la transformation de ses espaces posent la question des enjeux et des intérêts de la requalification des espaces publics tant dans leur valeur symbolique, esthétique que fonctionnelle.

(1) Pr, Trieb, 1997, l'architecture de la ville et l'espace public, p :02 .

(2) Denis Pumain, Thierrey paquot, Richard Kheishmager, 2006, dictionnaire la ville et l'urbanisme, p :01.

Ils sont le support des rythmes de la vie quotidienne et le reflet du quartier ou du territoire dans lequel ils se trouvent aujourd'hui les nouvelles politiques cherchent à restituer ces espaces aux piétons et à la population.

Problématique :

La rue, le chemin, la place du village, le jardin public, l'aire de jeux, le parvis de la mairie, l'ancienne cour d'école, les mosquées, les cimetières, les stationnements, les abords du monument aux morts, les places..... l'espace public, support d'usages et de pratiques multiples, revêt des formes particulièrement diverses. Mais par-delà ses apparences, l'espace public est surtout un lieu de vie collectif, le lieu de la rencontre citoyenne, de la mixité sociale et de la continuité urbaine, par essence le lieu légitime de l'action publique.

En Algérie les espaces publics perdent du terrain dans les quatre coins du pays. Les textes adoptés par les législateurs et les enveloppes financières débloquées par les autorités n'ont pas changé la gestion de ces espaces publics qui ont offrir détente et plaisir aux Algériens.

Les espaces publics de nos villes subissent l'inexorable empreinte du temps et l'incurie des hommes. Nos espaces publics renvoient une triste image et un sombre décor, des amoncellements d'ordures incitent le promeneur à sortir au plus vite de nos espaces publics.

Les responsables ne se lassent pas d'annoncer diverses opérations qui devaient toucher les espaces publics, il ne faudrait retenir manifestement que l'intention, Pas plus.

Les architectes et autres spécialistes du domaine recommandent, pourtant, une valorisation de ces lieux. «Les espaces publics sont l'ultime solution pour contrer le béton et donner une meilleure qualité du cadre de vie à nos villes et à nos villages», disent-ils. La réalité se présente autrement : les responsables ne pensent pas à faire accompagner les grands projets par des espaces public de bonne qualité et adaptés au projet. Les budgets ne semblent pas contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Souk Ahras est comptée parmi les wilaya les plus pauvres en question de gestion des espaces publics, qui sont pourtant reconnus comme un facteur capital pour bâtir un milieu de vie urbain , ne se voient pas accorder par nos autorités locales, la place qu'ils méritent dans notre wilaya, car les 'autorités locales ne cherchaient qu'à perpétuer leurs positions en faisant semblant de travailler, tout en colmatant les projets d'aménagement urbains et des espaces publics et tout en laissant nos citoyens à vivre dans un cadre de vie lamentable.

Les espaces publics existants sont souvent menacés de disparition par négligence. Comme il y a un manque flagrant, dans notre wilaya, de programmes visant clairement à promouvoir le

verdissement de nos espaces publics à différents niveaux malgré que les espaces publics en milieu urbain et périurbain sont une composante essentielle de la qualité de vie des citoyens.

- Pour mieux comprendre l'espace public, sa conception, son usage et son appropriation, ainsi que le mode de gestion, nous nous sommes posé une série de questions afin de rendre à l'espace public sa gestion et sa durabilité :

-Comment assurer une bonne gestion des espaces publics ?

-Comment assurer la durabilité des espaces publics ?

- Quels sont les principales vertus de l'espace public urbain?

- Quelles sont les règles qui s'appliquent à ce type d'espace pour lui assurer la pérennité et le protéger de la privatisation et les appropriations particulières ?

- Qui sont les gestionnaires de l'espace public urbains ?

Hypothèses

Pour répondre à la problématique on a proposé les hypothèses suivantes :

- mettre en place une nouvelle politique de gestion avec des aménagements d'espaces publics adéquats grâce à une coordination entre politique et technicien des collectivités locales

- des architectes, paysagistes et des autres spécialistes qui sauront intégrer le processus d'anticipation pour la transformation de nos milieux urbains et la création d'un espace public moderne pour nos futures agglomérations.

- l'aménagement et la gestion des espaces publics ont été principalement envisagés sous un angle technique et fonctionnel.

- faire relancer notre pays dans sa continuité historique en matière d'espaces publics il faut créer un nouveau système de gestion durable d'amélioration urbaine

-Les moyens financiers et/ou techniques pour assurer une gestion rationnelle

Objectifs d'études

Notre étude tentera à travers ces divers chapitres, d'établir le plus objectivement possible des approches, d'en tirer des conclusions afin d'être en mesure de soumettre des propositions, tout en exposant les points forts ou plus faibles de chaque point étudié.

L'objectif général de cette recherche est :

-De définir la principale raison de cet état déplorable de la gestion des espaces publics en Algérie

-Comprendre les intervenants dans la conception et le mode de gestion des espaces publiques.

-Voir comment assurer une durabilité de ces espaces publics

- De connaître l'influence de l'aménagement spatial de ces espaces publics

-De dégager des recommandations qui aident tous les intervenants sur l'espace public à mieux aménager ces espaces publics pour réanimer, relancer et raviver le mouvement associatif.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour la détermination de notre thème et obtenir à un travail qui convenant au objectif de fin d'étude le présent travail structuré de la manière suivante :

Chapitre introductif :

Il comporte introduction générale, la présentation d'éléments de la problématique dans laquelle nous exposons, la question de recherche, l'hypothèse de recherche, les objectifs de recherche, ainsi que la démarche méthodologique.

Etude théorique :

- Le premier chapitre du mémoire constitue le cadre conceptuel du mémoire à travers un apport théorique constitué de définitions, de concepts et de notions nécessaires à l'étude des principaux axes de la recherche. Elle est constituée une aperçue général sur les espaces publics
- Le deuxième chapitre permettra d'étudier un contexte particulier en s'appuyant sur les indicateurs relevés et déterminés dans la première partie constituant le cadre théorique. s'explique l'aménagement et la gestion des espaces publics
- Le troisième chapitre : la durabilité des espaces publics.

Etude analytique :

- Le quatrième chapitre : Ce travail sera illustré par l'exemple choisi celui de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras.

Chapitre I : Aperçue Général sur les Espaces publics

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous avons essayé de distinguer diverses définitions visant à préciser, ce qu'est l'espace public, les différents formes des espaces publics Il conviendrait aussi de :

- Présenter l'histoire des espaces publics
- Développer l'aspect des différentes formes des espaces publics pour ce faire une analyse de ces notions sera menée dans un premier temps et d'établir une distinction claire et nette entre ces différentes formes.
- Nous allons, ensuite aborderons le rôle, les caractéristiques et les composants de l'espace public dans le but d'une meilleure compréhension.
- Enfin, nous ferons le lien entre les différentes approches : approche spatiale, architecturale et paysagère, approche juridique, approche sociale et urbaine

1-Définition de l'espace public :

- L'espace public est n'importe quel lieu de propriété publique ou d'usage public accessible et utilisable par tout le monde gratuitement ou à but non lucratif, chaque espace public a ses propres caractères spatiaux, historiques, environnementaux, sociaux et économiques.

- Les espaces publics sont un élément clé du bien-être individuel et social, lieux de la vie collective des communautés, expression de la diversité de leur patrimoine culturel et naturel commun.

- L'espace public se compose d'espaces ouverts (rues, trottoirs, places, jardins, parcs) et d'espaces abrités créés à but non lucratif pour le bénéfice de tous (tels que bibliothèques, musées). (3)

- Sa définition est multiple et rassemble :

L'espace public représente :

1- l'espace de la ville

2- l'espace du mouvement

3- l'espace des riverains ²

(3) Arrêtée a Roma, 2013, charte de l'espace public p : 01.

L'espace public

l'espace de la ville

- de par son image, de par sa représentation, qui permet sa mise en valeur, reflète une personnalité, une cohérence d'ensemble (c'est celui par lequel le visiteur dit la ville belle).

l'espace du mouvement

- des déplacements, des flux de l'irrigation de la ville, celui des contraintes fortes (circulation, réseaux en sous-sol, accès des commerces, des immeubles).

l'espace des riverains

- celui des rencontres, de la vie de quartier. Le citoyen souhaite y trouver confort et services (un banc, une fontaine, un téléphone, une corbeille, un kiosque, et un peu de nature, fleurs, arbres, eau...).

Figure 1.1 : Les dimensions de l'espace public, Source : Auteur, 2017

2-L'histoire des espaces publics :

2-1-L'espace public dans la ville grecque

Dans les plans élaborés à l'époque, l'aménagement de l'espace public devient l'élément fondamental de conception et d'articulation du tissu urbain,

Ces espaces publics forme l'agora d'Athènes était, durant l'Antiquité, la place principale de la ville bordée d'édifices publics, centre de la vie politique, religieuse et économique de la cité grecque, lieu de rendez-vous des flâneurs et la grande place du marché, elle servait au commerce et aux rencontres. Comme dans toutes les cités de la Grèce.

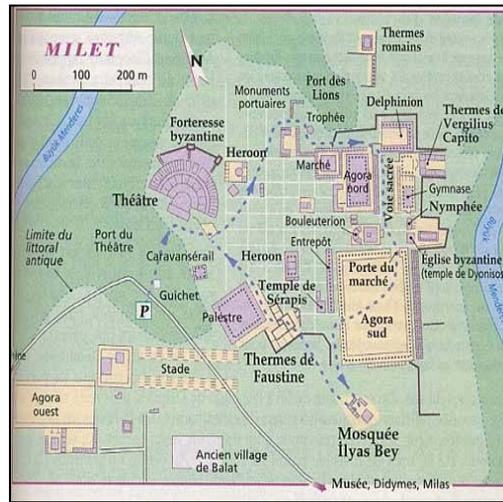
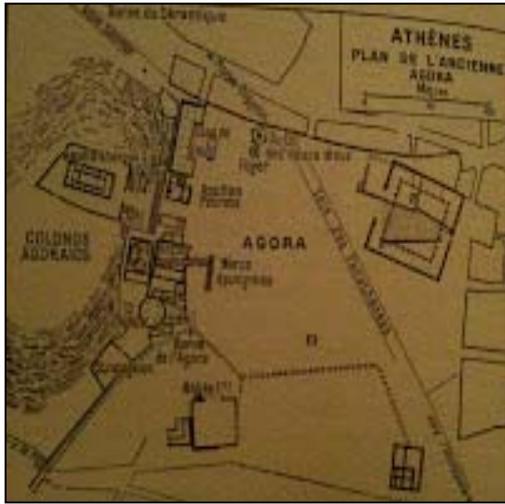


Figure 1 .2 : présentation de l'agora. Source : Google .Fr

2-2-L'espace public dans la ville romaine

Le forum romain est dans l'Antiquité la place publique où les citoyens romains se réunissent pour traiter d'affaires commerciales, politiques, économiques, judiciaires ou religieuses, Il était entouré des principaux édifices publics, à l'image de l'agora dans le monde grec. Un des premiers forums est celui établi à Rome sur les rives du Tibre à hauteur du premier port fluvial de la ville : le Forum Bohrium (littéralement le « Marché aux bœufs »). Sa construction remonte à l'époque de la fondation de la ville.

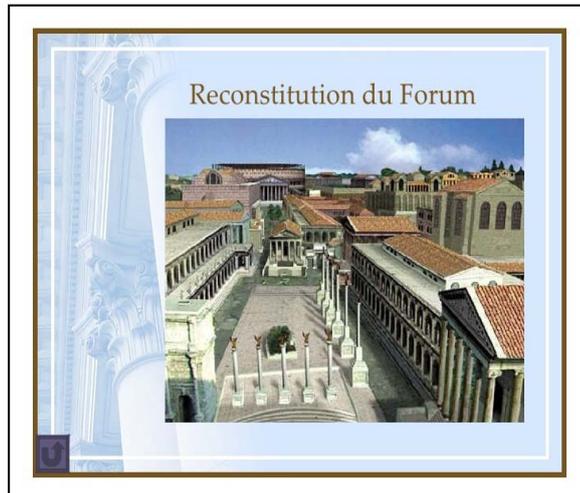
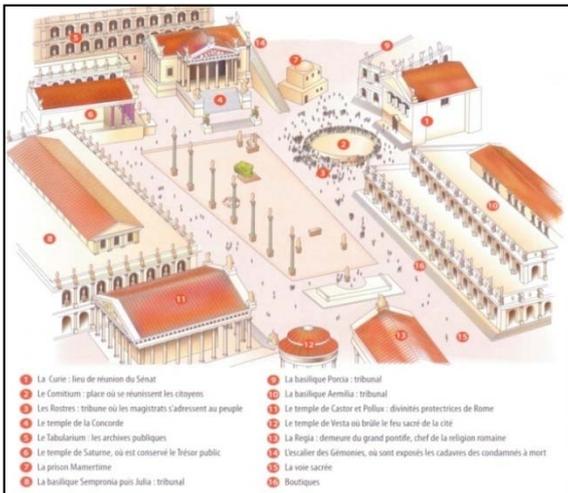


Figure 1 .3 : présentation du forum romain. Source : Google .Fr

2-3-L'espace public au moyen âge :

Dans l'analyse des places du Moyen-âge, Si insiste sur le fait que les places centrales, sont toujours situées à proximité des principales rues commerçantes et de passage. Une place

située à l'écart de ces rues est une place morte et ne remplit pas son rôle, celui de lieu de rencontre et d'échanges. En même temps, ces rues débouchent rarement sur la place et, si elles le font, y arrivent dans une extrémité périphérique et de façon coudée.

La fermeture de la perspective engendrée par ces configurations a une importance capitale dans la composition et dans la perception de la place du moyen-âge. En ce qui concerne le rapport place-rues, l'arrivée aux extrémités de la place a pour conséquence de canaliser les flux de piétons dans les parties périphériques de la place, laissant le centre libre pour les activités (commerce, spectacles, rassemblements). Les rues qui parviennent sur les côtés des places sont ainsi des ruelles plus discrètes, moins susceptibles de perturber par leurs flux le fonctionnement de l'espace public, et définissant, comme autour du forum romain un espace urbain connecté à la place de façon très capillaire.

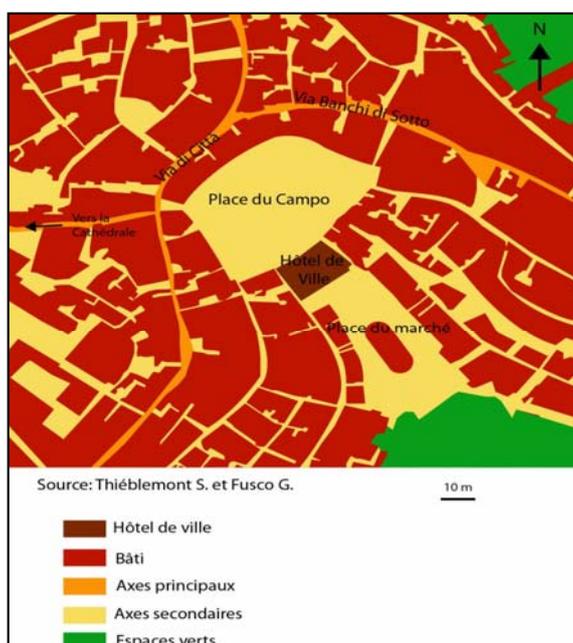


Figure 1 .4 : Plan piazza Del Campo,
Source : Google .Fr

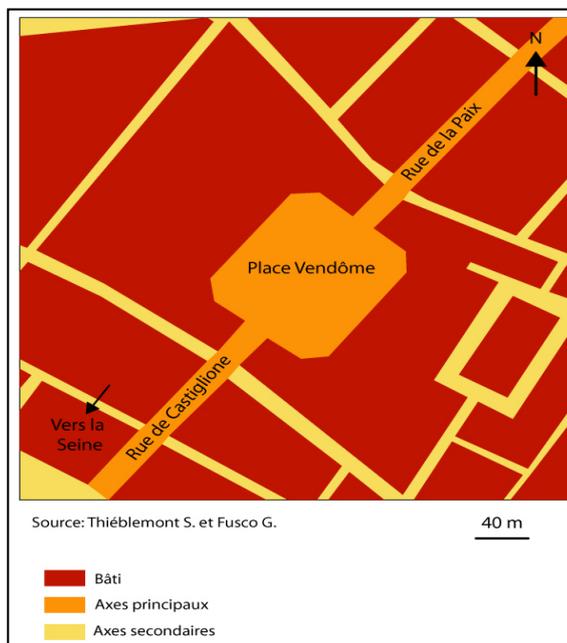


Figure 1 .5 : Place Vendôme à Paris
Source : Google .Fr

2-4- L'espace public de la renaissance

Avec la Renaissance, l'espace public « extérieur » reprend son autonomie. Il cesse d'être un lieu fonctionnel, voire un vide entourant un monument et lui faisant un tapis, une continuité « passive », « libre » et « informelle » pour jouer le rôle de « salle à l'air libre », un tableau d'art, un décor où ce dernier devient même une fonction avec la ville baroque.

L'espace public sera organisé, harmonisé, embelli, pour répondre à des critères « physiques » artistiques donnant ainsi une revalorisation « spatiale » à ce dernier.

Ainsi, l'espace public de la Renaissance sera la scène où se transmet l'art du siècle, la nouvelle représentation des valeurs esthétiques de l'époque faisant avec le monument un plus grand tableau. « Mais c'est au tournant des 14^{ème} et 15^{ème} siècles que, dans le mouvement de la renaissance intellectuelle et artistique, émerge une nouvelle conception de l'architecture...L'idée de projet est la pièce maîtresse de ce renouvellement...Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur. Ainsi naît la ville baroque qui met à profit le désordre pour mieux célébrer l'unité de la cité transformée. »

2-5- L'espace public de la période classique :

L'urbanisme de cette période proposera des nouvelles configurations, encore plus éloignées du modèle ancien et médiéval. Des places correspondant à des îlots ou à des demi-îlots non bâtis au sein d'un plan en damier sont caractérisées par des rues traversant la place le long de ses cotés. Cette configuration est très répandue dans les villes américaines (où l'espace public central est souvent végétalisé et devient un square plus qu'une place), mais se retrouve également dans le cas de villes européennes conçues à partir d'un plan à damier plus ou moins régulier (Barcelone, Lyon, Turin, Nice). A Nice et à Turin, seulement les places de quartiers présentent cette configuration. L'avantage de ces places est leur insertion relativement aisée dans un plan d'urbanisme unificateur, l'inconvénient est clairement l'effet de barrière que la circulation peut engendrer entre l'espace public central et les activités dans les bâtiments bordant la place.



Figure 1 .6 : Place des Terreaux à Lyon (place en îlot non bâtie dans le cadre d'un plan en damier)
Source : Google .Fr

2-6- L'espace public de la période moderne :

Une seconde configuration place/rue proposée par l'urbanisme du XIXème siècle est la convergence en étoile de plusieurs axes urbains sur le centre de la place, configuration typique de l'urbanisme haussmannien. Cette configuration permet d'ancrer la place dans les flux de mobilité urbaine, avec le danger de transformer le centre de la place en simple espace de circulation et de réduire l'espace public aux seuls abords des bâtiments, espace public à son tour interrompus par les flux de circulations des axes débouchant sur la place. Encore plus que la place baroque, la place haussmannienne peut intégrer dans son contexte urbain des nombreux éléments visuels en bout de perspective (souvent des architectures ou d'autres places en étoile). De surcroît, le tissu urbain de référence dans lequel elle s'insère est fait de vastes ilots triangulaires, très allongés et bordés par des grands boulevards délimités par des places-carrefours. La place perd en revanche sa capacité à être perçue comme espace surfacique bien délimité au sein de ce tissu urbain, ainsi qu'une bonne partie de son valeur d'usage en tant qu'espace de « pause » au sein de la ville. Si la place ne prend pas des dimensions démesurées par rapport aux bâtiments qui la bordent et si les axes urbains ne sont pas prolongés pour la traverser, mais trouvent toujours un bâtiment pour leur fermer la perspective, la place carrefour du XIXème peut garder une ambiance très urbaine et être perçue comme espace bien délimité, comme le montre le cas heureux de la place Cordusio à Milan. [1]

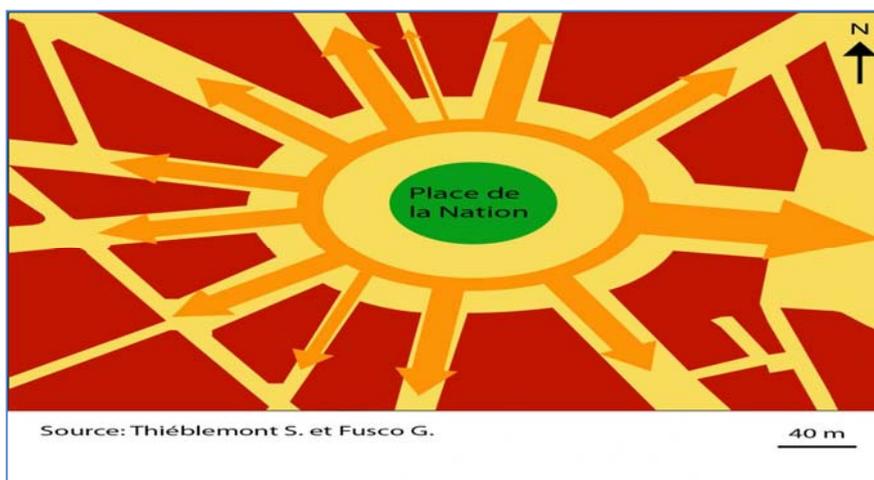


Figure 1 .7 : Place en étoiles (place de la Nation à Paris),
Source : thiéblemont S.et Fusco G

[1]WWW.histoire-pour-tous.fr

3-Les formes des espaces publics :

L'espace public est formé des espaces libres généralement affectés à des usages publics et de ce qui est visible depuis ces espaces. Il comprend le paysage urbain et les façades formant interface entre l'espace public et l'espace privé.

L'espace public est indissociable du logement et des espaces de travail en général, ce sont des espaces complémentaires.

Selon les différents types de tissu générés par l'urbanisme contemporain, des espaces libres publics aux usages et aux échelles multiples se dégagent :

Quatre situations

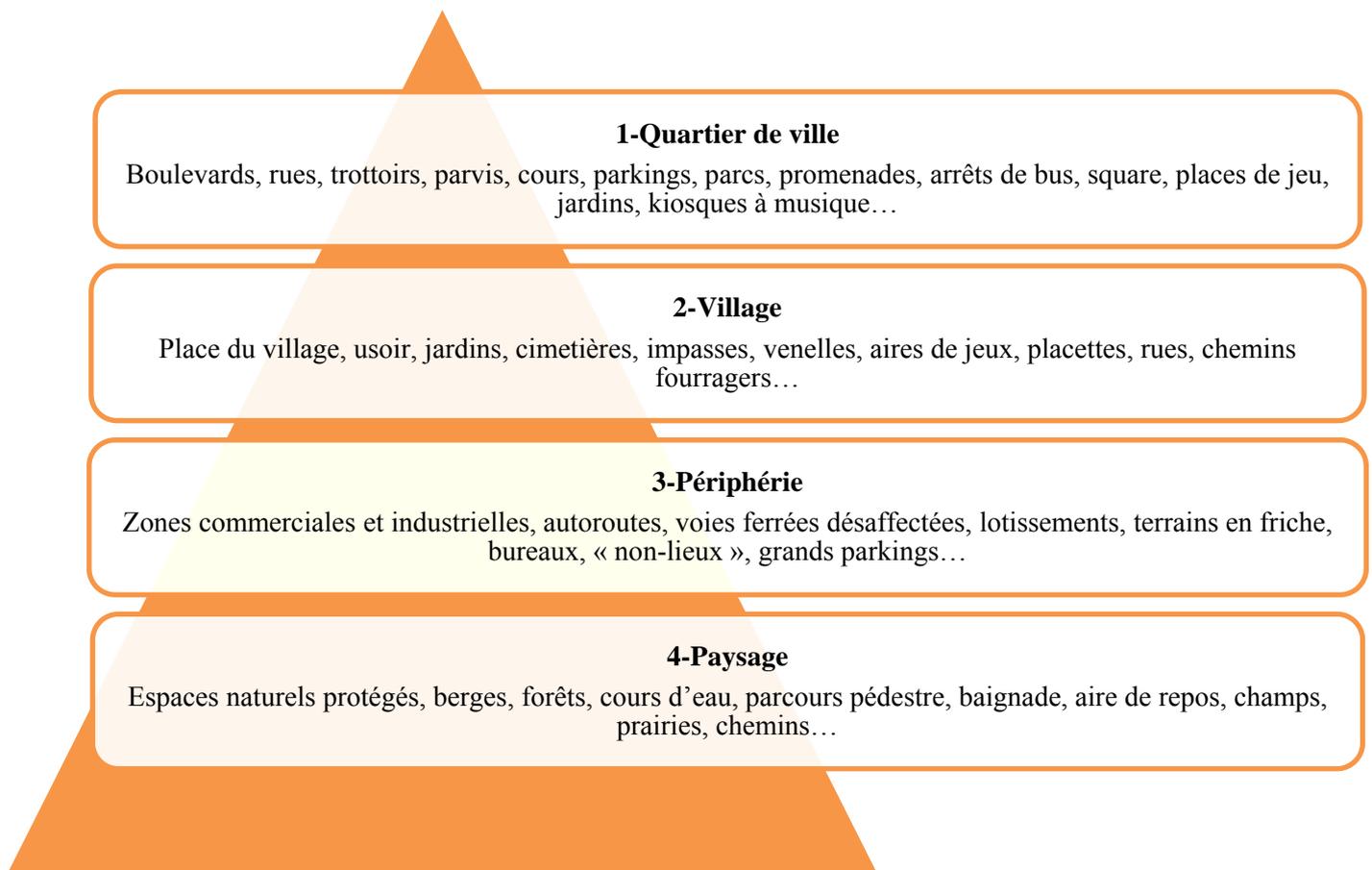


Figure 1 .8 : les quatre situations des formes des espaces publics

Source : auteur 2017

1-Quartier de ville

1-1-les espaces de la vie urbaine

- **La place en milieu historique**

Le tissu urbain reflète la succession des événements sociaux survenus au gré du temps. La rénovation d'un quartier ne peut viser le seul retour à l'état initial d'un ou plusieurs bâtiments mais plutôt la "reconquête globale" de celui-ci. La rénovation au travers de mesures patrimoniales, sociales, économiques et environnementales définit les orientations du développement privé et public du quartier historique. Ceci se fait entre autres au travers d'opérations de rénovation d'ensembles exemplaires et de leurs espaces collectifs en assurant la pérennité du patrimoine architectural.



Figure 1 .9 : présentation des places historiques

Source : google.fr

- **Places et bâtiments**

La forme des places est tributaire de la masse construite des bâtiments qui l'entourent. Une interaction intense passe par la membrane, la façade, commune et au bâtiment et à la place. Ce rapport direct est tributaire de la signification des bâtiments et de la fonction sociale de la place.

Celle-ci peut être simple élargissement d'une rue devant le palais grand-ducal, lieu marqué par une plantation robuste devant une école, ou trottoir élargi pour garantir la sécurité de passage des foules devant un lieu de spectacle.



Figure 1 .10: présentation des places entre des bâtiments

Source : google.fr

- **Les passages**

Le tissu urbain est structuré par les grands axes, mais les piétons utilisent souvent les failles les plus étroites pour passer à travers leur quartier irrigué de capillaires innombrables.

La qualité de ces cheminements et l'échelle des espaces, choix assez vaste entre itinéraires divers, perspectives sans cesse renouvelées, succession de dilatations et de resserrements spatiaux, font le bonheur des habitués du quartier. Dans les interstices, des fonctions supplémentaires comme des terrasses de restaurants se déploient dès que les conditions globales du quartier sont favorables.

- **Les jardins publics**

Le jardin d'agrément urbain appartenant à la collectivité locale est conçu pour le délassement de la population voisine qui peut y pratiquer des sports ou des jeux. Il possède le plus souvent un mobilier particulier et s'accompagne fréquemment d'un jardin d'enfants équipé de jeux. Le milieu naturel complète les espaces d'habitation par une conception qui répond aux besoins spécifiques du quartier et un entretien adapté à la fragilité des plantations.



Figure 1 .11 : présentation des jardins

Source : google.fr

- **Parterres et plates bandes**

Le paysagiste inscrit son projet et la diversité des éléments naturels dans le concept urbain général défini pour l'agglomération. Pelouses, arbres, parterres, haies et fleurs participent à une mise en scène naturelle réfléchie, dictée par les fonctions à remplir mais aussi par le cadre culturel de la société.

- **Accents verts**

L'insertion de quelques arbres dans l'espace public crée des rapports spatiaux nouveaux en introduisant une échelle qui évolue au gré de l'âge des arbres.

- **La composition urbanistique**

Le parc renforce la composition urbaine notamment par les monuments insérés en milieu naturel ou les perspectives passant du milieu naturel au milieu minéral. Les parcelles privées, aménagées autour du parc, participent avec leurs bâtiments et les jardins à l'espace vert partagé par tous les citoyens.

- **Couloirs verts et promenades**

Le cœur des villes peut être raccordé à la nature par des corridors naturels qui se développent par exemple autour des cours d'eau. Ces couloirs naturels ont une utilité écologique primordiale et sont utilisés par les promeneurs à pied ou en bicyclette pour flâner en un milieu familier. Ces espaces participent à la vie sociale urbaine, par exemple par des interventions artistiques disséminées à des points significatifs.



Figure 1 .12 : présentation des Couloirs verts et promenades, Source : google.fr

- **Marché**

La nature n'est pas seulement présente par les jardins et parcs mais aussi par les marchés. Ils ont une signification sociale et une fonction économique. Aujourd'hui quand disparaît l'omniprésence de la voiture les piétons s'approprient la succession des espaces collectifs. Les fêtes les plus diverses, les marchés, les manifestations publiques, les braderies, les concerts y trouvent, à tour de rôle, leur espace privilégié.



Figure 1 .13 : présentation de la marche ,Source : google.fr

1-2-les espaces publics de l'habitat

- **Squares et rues**

Les espaces publics des quartiers de ville sont structurés en places, rues, passages etc. pour répondre aux besoins de l'habitat urbain. Avant d'être des zones fonctionnelles dédiées à la circulation, ces espaces tracent la scène sur laquelle se déroule la vie du quartier, du voisinage.

Figure 1 .14 : présentation de squares et rue

Source : google.fr



- **Les accès**

L'interaction entre espace public et habitat définit la typologie et la dimension des places, rues et passages qui mènent aux diverses portes d'entrée, symbole du sentiment d'être chez soi. L'espace public est à l'échelle des habitations auxquelles il donne accès et doit par sa forme réagir à la typologie de l'habitat.

- **Le stationnement**

La voiture occupe des surfaces précieuses à l'arrêt et en mouvement au détriment des autres acteurs comme le piéton, les enfants ou le cycliste. Les anciennes structures subissent souvent sa loi alors que pour les nouveaux quartiers une intégration fonctionnelle et discrète est impérative. La cour sur rue et le carport ne servent pas uniquement au stationnement mais offrent des usages plus variés tel que le bricolage, l'espace de jeu...



Figure 1 .15 : présentation de stationnement

Source : google.fr

1-3-les espaces naturels de l'habitat

- **Les plaines de jeux**

La situation et l'équipement de ces zones correspondent à des critères particuliers selon le type des usagers et leur tranche d'âge. Elles focalisent une vie publique particulièrement sensible et doivent être traitées avec un soin adapté soit dans des espaces verts d'envergure soit dans des zones à l'échelle réduite en relation directe avec l'habitat. Cependant le quartier entier est un espace de découverte et d'apprentissage inépuisable pour les enfants et les jeunes.

- **Les jardins**

La fonction du jardin privé diffère en fonction de sa situation par rapport aux espaces intérieurs de la maison. C'est une zone tampon essentielle entre espace public et privé ou prolongation dans la nature de l'espace habité intérieur. Configurés au goût de leur propriétaire les jardins privés, même dans des interstices réduits, participent à la vie sociale.



Figure 1 .16 : présentation du jardin

Source : google.fr

- **Les espaces collectifs**

L'habitat collectif est caractérisé, plus que tout autre, par l'entrelacement des zones privées et communautaires. Si les usagés ont droit à la protection de la vie privée à l'intérieur de l'immeuble, il en est de même pour les espaces extérieurs en contact direct avec leur appartement. Les espaces extérieurs communautaires ont un potentiel unique. Ces espaces sont à exploiter selon des règles auxquelles l'ensemble de la communauté doit adhérer par un entretien régulier ou par des fêtes d'immeuble. Ces espaces collectifs doivent être complémentaires aux espaces publics.

2-Village

- **La place**

La place est une exception dans le tissu, parler des places, c'est parler de l'exceptionnel. Relation de la place au tissu urbain qui l'entoure : Ce n'est pas seulement par ses dimensions ou sa configuration en plan que la place prend son sens, mais dans ses rapports avec les

espaces publics voisins et avec le bâti qui l'enclot. La place est un lieu socialement identifié : Les habitants savent intuitivement quelles sont les places vides, les places avec commerces, les places calmes, les places agréables en été, et trop éventées en hiver, des places un peu tristes en automne quand il pleut, des places où l'on aime se promener le soir quand il fait beau... Une place prend naturellement valeur de centre d'animation, de pôle commercial ou culturel lorsque sa configuration spatiale est en relation avec sa dénomination. Elle accueille les activités traditionnelles de la vie du village telles que la kermesse ou le marché.

Un lieu de caractère :

- Le rapport privilégié entre l'espace privé et l'espace public.
- La continuité et l'ouverture de l'espace.
- Le traitement de qualité du sol.
- La mise en scène théâtrale de la place.

Ces éléments permettent la multiplicité des usages et une projection des habitants dans leur espace public. La place est avant tout un lieu de rencontre, elle contribue à la vie publique du village.



Figure 1 .17 : présentation de la place du village

Source : google.fr

• **La placette**

La placette est obtenue par le recul de l'alignement ou par la suppression de quelques parcelles bâties. Cette configuration favorise l'extension de commerces, l'arrêt de marchands ambulants ou l'attente devant un équipement public. Kiosques, statues, fontaines, arbres, bancs, arrêts de bus viennent compléter l'aménagement.



Figure 1 .18 : présentation de la placette, Source : google.fr

- **Le parc**

L'enchaînement des espaces ouverts dans le village crée des promenades publiques riches de sens.

Un parc, une placette ou une simple prairie permettent à un village de développer de nouvelles activités (Cinéma plein air, concert, jeux, compétitions, parcours artistique...) et par là même de se réinventer.

- **Le parvis**

Place directement liée à un bâtiment public. Il existe traditionnellement une relation forte entre l'édifice et la place, comme si l'institution s'appropriait symboliquement une partie de l'espace public.

- **Les commerces et terrasses de cafés**

Animent l'espace public.

Le débordement des activités (cafés, épicerie...) dans la sphère publique, crée de véritables lieux de vie.

- **Les aires de jeux et d'agrément**

Les jardins de proximité ou « jardins de poche » peuvent être aménagés sur de petits espaces interstitiels pour un usage de voisinage ou associatif.

- **La rue**

A l'heure où une majorité de piétons se sont mutés en automobilistes, les rues se sont transformées en artères de circulation et l'on observe un conflit grandissant entre piéton et automobiliste. La rue reste pourtant un haut lieu des pratiques sociales collectives, où civilité et citoyenneté sont de mise. De nombreux exemples de réappropriation montrent un arrêt temporaire du trafic au profit d'une fête ou d'un marché. Les enfants ne jouent pas

uniquement sur les aires de jeux, le village tout entier est leur espace de découverte et d'apprentissage.



Figure 1 .19 : présentation des rues, Source : google.fr

Un caractère différencié des rues

La hiérarchie des rues donne le caractère et l'identité au quartier et au village.

Voie principale entre agglomérations ou entre quartiers; rue à l'intérieur d'un quartier; voie de desserte des bâtiments ou de groupes de bâtiments; chemin reliant le village au paysage et aux champs.

- **Ruelles et passages**

Plus étroites que les rues, un certain nombre de voies jouent un rôle de desserte locale, elles ont comme fonction de permettre l'accès aux riverains ou d'être desserte secondaire. Elles constituent souvent un réseau « discret » où la circulation automobile est limitée voire absente.



Figure 1 .20 : présentation des ruelles et passages, Source : google.fr

Sentes, venelles, ruelles, traverses, traboules, allées, passages, sentiers, raccourcis autant de mots qui expriment la diversité des modes de traversée du tissu urbain. Le développement de ces réseaux parallèles accentue la profondeur et la richesse du territoire.

- **L'espace du piéton**

L'augmentation du trafic et la marginalisation du piéton, la signalisation, la publicité ont considérablement rogné l'espace du piéton et de fait le paysage viaire s'est profondément altéré.

Le stationnement illicite des véhicules sur les trottoirs reste un problème important contre lequel les mesures coercitives (barrières métalliques, chaînes, plots en béton, etc.) n'ont finalement pour résultat que d'encombrer et d'enlaidir un peu plus l'espace du piéton.

Deux options : Le trottoir promenade ou la rue qui permet une coexistence entre les véhicules et les piétons.



Figure 1 .21 : présentation des espaces des piéton, Source : google.fr

- **Les espaces de transition**

L'espace de transition est un dispositif spatial qui permet la connexion physique entre le domaine privé (le logement, lieu de travail...) et le domaine public (la rue, la place...). Il a pour fonction d'articuler les relations intérieur/extérieur, privé/public par des limites, des seuils, des filtres, des passages, des espaces plus ou moins ouverts dans des dimensions variables. L'espace doit offrir des potentialités aux pratiques sociales.

- **L'usoir**

un exemple traditionnel L'usoir est l'espace libre ménagé devant un bâtiment rural dans un village, d'usage privé mais ouvert sur la voie, il est généralement de propriété privée.



Figure 1 .22 : présentation des rues, Source : google.fr

- **Axe public-privé**

Succession des espaces qui font passer des lieux les plus privés, aux lieux les plus publics

3-Périphérie | une juxtaposition complexe d'espaces

- En périphérie, le tissu urbain, fruit de la juxtaposition des étapes successives de croissance urbaine, manque d'unité. Voies à grande vitesse, ensembles de logements, terrains vagues, terres agricoles, zones commerciales ou industrielles sont éparpillées de manière incohérente sur le territoire. Au milieu de ce dédale de fonctions, des espaces libres de toute taille et de toute nature se dégagent.

Il s'impose de créer de nouveaux espaces publics adaptés à l'échelle et à la complexité du territoire. Ces espaces pourront assurer une nouvelle cohérence et une lisibilité de l'ensemble.

***Triangles oubliés** entre deux autoroutes aux portes de la ville :

Terrain vierge idéal pour annoncer l'atmosphère de la cité.

***Terrain sauvage** en bordure de voies ferrées à la lisière de logements :

Espace libre en devenir, potentiel de transformation en parc ou promenade sauvage

*L'implantation des **terrains maraîchers** en lisière de ville entre dans la composition paysagère, tout en répondant aux attentes des habitants.

4-Paysage

Le paysage joue plusieurs rôles au-delà de sa fonction économique, le paysage est l'étendue de territoire qui se présente à un observateur.

L'idée de paysage renvoie à la représentation par l'homme de ce qui l'entoure. Cette représentation est objective (le paysage est une succession, un défilement des images que perçoit le passant) mais aussi subjective, influencée par l'imaginaire collectif.

Le paysage est un socle commun et partagé, c'est un héritage.

Le paysage : un espace public pratiqué

Promenade, bicyclettes, baignade, pêche, pique-nique, ... l'accessibilité et l'aménagement des zones naturelles permettent au public un usage récréatif varié des plus belles tranches du territoire. (4)

4-le rôle de l'espace public :

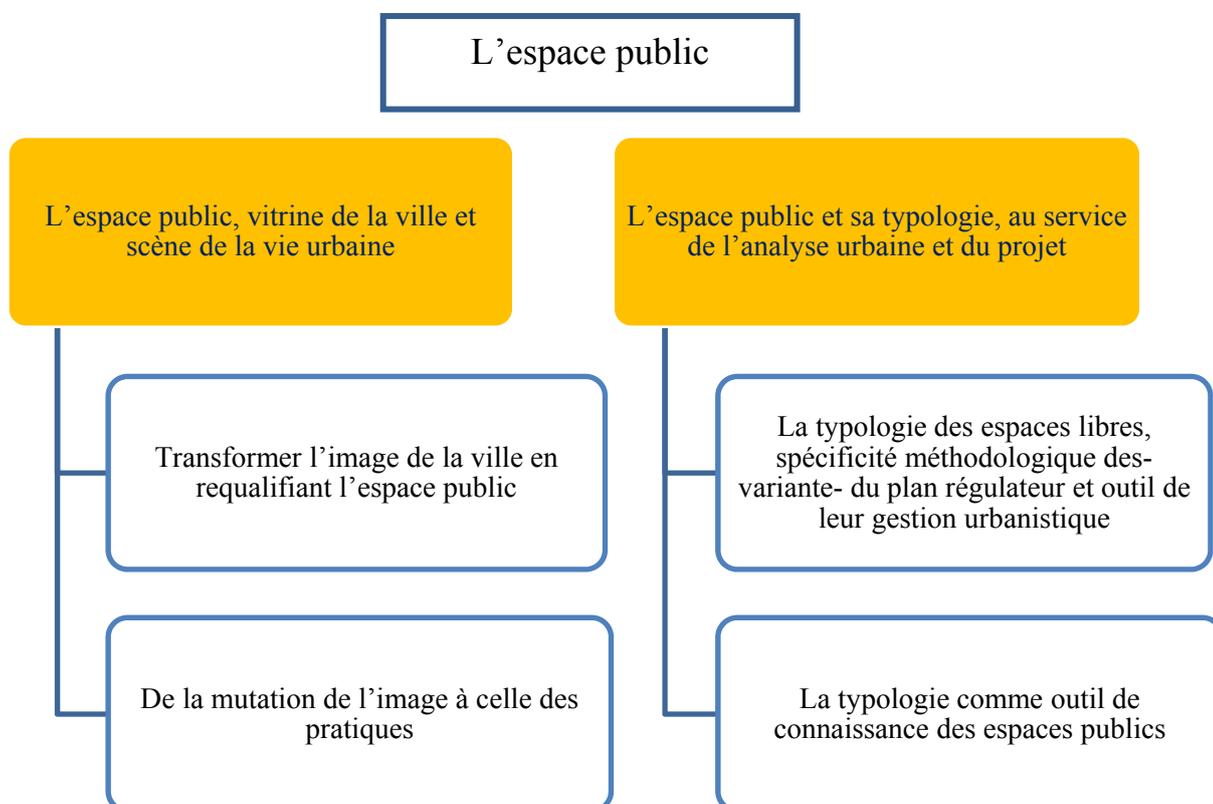


Figure 1 .23 : le rôle des espaces publics,
Source : auteur

(4) Michel Lutzow, 2005, les espaces publics et collectifs, p :6,7,8,9,10

5-Les caractéristiques d'un espace public :

➤ CARACTÈRE ET IDENTITÉ

Chaque lieu possède une identité qui lui est propre. Son histoire, sa morphologie, son orientation, les matériaux qui le constituent en font un endroit singulier.

Aménager un espace nécessite que l'on comprenne sa structure et que l'on mette en évidence ce qui en fait le caractère intrinsèque.

➤ R EPRÉSENTATION

Certains espaces publics portent en eux une dimension symbolique particulière. La "mémoire" du lieu, son rôle, parfois sa nature même, lui donnent un statut unique dans la hiérarchie des espaces publics

➤ ACCESSIBILITÉ

Penser l'espace public pour le plus grand nombre, c'est d'abord le rendre accessible et confortable pour les personnes les plus fragiles : personnes handicapées, personnes âgées, enfants,... Pour ce faire, intégrer les normes d'accessibilité est bien sûr indispensable, mais la plupart du temps, l'application de principes de "bon sens" permet de rendre l'espace appropriable, quelles que soient les différences de chacun.

Il faut que la prise en compte de ces différences soit au cœur des préoccupations des concepteurs de l'espace public pour que celui-ci devienne un facteur d'intégration et non de ségrégation

➤ ECHELLE

Parmi les caractéristiques qui constituent l'identité et l'esprit d'un lieu, l'une d'entre elles est véritablement fondatrice des propositions d'aménagement qui peuvent être apportées : l'échelle du lieu.

➤ MATIÈRES

Le lieu est perçu par au moins 4 de nos sens: la vue, le toucher, l'ouïe et l'odorat.

Tous les éléments susceptibles de "parler" à nos sens contribuent donc à créer l'ambiance du lieu.

Ces éléments sont entre autres :

- Les "matériaux"
- Les végétaux : arbres, fleurs, herbe,...
- L'eau, sous différentes formes

Selon leur nature ou leur mise en œuvre, ces éléments vont offrir différentes textures, couleurs, sonorités ou odeurs.

Aces éléments on peut ajouter le mobilier et la signalétique dont l'impact sur la perception de l'espace est loin d'être neutre.

➤ **COHABITATION**

L'espace public est le lieu de toutes les cohabitations. Chaque usager doit trouver sa place, non par un découpage systématique de l'espace selon sa catégorie, mais plutôt dans une négociation permettant un partage clair et harmonieux de l'espace.

Automobiliste riverain ou de passage, piéton flâneur ou pressé, chauffeur-livreur, commerçant ambulant ou sédentaire, famille à vélo, adolescent en roller, etc.

Dans tous les cas, l'aménagement de l'espace public doit organiser la cohabitation entre ses différents usagers. La conception de l'espace, son dessin, doivent exprimer clairement, mais sans ostentation, la place faite à chacun, pour que chacun ait sa place.

➤ **USAGES**

Fonctions, usages et pratiques, tryptique indissociable dont l'analyse préalable est indispensable si l'on veut apporter une réponse adaptée à l'aménagement d'un espace. En effet, au delà de sa fonction première, ce sont bel et bien les usages et les pratiques qui s'y déroulent qui donnent à un lieu sa singularité.

6- Jouissance de l'espace public

- Tous les citoyens, indépendamment de leur rôle, sont des utilisateurs de l'espace public. Et tout le monde a le droit d'y accéder et l'utiliser librement selon les règles de la coexistence civile. Dans la ville de plus en plus complexe et diversifiée, ce demande des processus démocratiques, le dialogue et l'attention à la diversité.

- La participation des citoyens et de la communauté en particulier est d'une importance cruciale pour l'entretien et la gestion des espaces publics, en particulier dans des contextes de pauvreté et de ressources publiques limitées (telles que dans les pays dits en développement). Formes de partenariat entre les citoyens, l'administration et les particuliers sont d'une grande importance dans tous les contextes.

- La jouissance de l'espace public implique des droits et des devoirs. Le droit de jouir des espaces publics appropriés implique le devoir de contribuer à ce but par de modalités librement choisies, qui peuvent varier de la simple hypothèse d'un comportement responsable au niveau individuel à la participation collective à des initiatives de citoyenneté active.

- L'utilisation des espaces publics est un élément clé pour la détermination des indicateurs de qualité, à utiliser tout au long du cycle de vie de la création-gestion-utilisation.

- L'utilisation pacifique de l'espace public pour des rassemblements et des manifestations est l'expression intégrale de la démocratie. Par conséquent, une telle utilisation ne peut être refusée sans motif valable et justifiable.

- Les événements et les actions de nature temporaire, y compris la soi-disant « art public urbaine » , surtout si attribuée à une stratégie globale, sont une forme de jouissance de l'espace public qui peut devenir une «meilleure pratique» pour attribuer sens et la qualité urbaine à des « espaces en attente » dans un temps court, avec de faibles coûts et une forte participation communautaire .

- La jouissance de l'espace public est inséparable de son utilisation civile, respectueuse et responsable. La qualité d'usage est donc liée non seulement à la répartition, la distribution, la qualité et le niveau d'entretien des espaces publics, mais aussi au comportement des individus.

- La bonne utilisation des espaces publics et «étroitement liées à leur mutabilité et l'adaptabilité par rapport à l'évolution des besoins des citoyens

7-les composantes de l'espace public :

L'espace public est généralement « meublé », c'est –à-dire qu'on peut y trouver :

-De petites constructions secondaires (toilettes, kiosques, belvédères)

-Du mobilier (bancs, poubelles, supports à vélo, clôtures, cabines téléphoniques, lampadaires, etc.).

-Des œuvres d'art (sculptures, fontaines, monuments).

-De la signalisation, des matériaux de sol variés et de la végétation.

Afin de prendre de bonnes décisions dans le choix des éléments qui composent l'espace public, il peut être fort utile de se référer à des photographies anciennes qui témoignent du caractère du lieu, de sa valeur symbolique et de son évolution, de connaître les spécificités de la flore local et d'identifier la provenance des vents dominants, le type de sol et de tenir compte de l'ensoleillement. (5)

8-les approches des espaces publics :

Nous souhaitons proposer trois approches, trois lectures complémentaires :

-une approche spatiale, architecturale et paysagère.

-une approche juridique.

-une approche sociale et urbaine.

(5) Société d'habitation, 2006, l'aménagement paysager des espaces publics,p :15

8-1-Une approche spatiale, architecturale et paysagère :

L'espace public est d'abord une expérience visuelle, et sensorielle vécue par chacun, et à chaque moment, avec une sensibilité différente.⁶

C'est un paysage, composé d'un socle, d'un ciel, et d'un parcours physique et visuel qui se développe du socle au ciel.

8-2-Une approche juridique :

En principe, l'espace public appartient au domaine public de la collectivité publique où il s'insère.

On peut considérer que les espaces publics recouvrent tous les espaces :

- dont la collectivité publique est propriétaire
- attachés au domaine public artificiel immobilier de cette collectivité
- affectés à l'usage direct du public

Cette approche juridique permet de clarifier les droits et les devoirs de la collectivité propriétaire

- * délimitation du domaine public
- * inaliénabilité et imprescriptibilité du domaine public
- * obligation d'entretien
- * police de la conservation (protection du bien et respect de son affectation)
- * police de l'ordre public
- * pouvoir de gestion domaniale (redevances, autorisation d'occupation du domaine public).
- * pour l'utilisation collective, trois principes :liberté, égalité, gratuité
- * pour l'utilisation privative: nécessité d'obtention d'un titre temporaire d'occupation

8-3-Une approche urbaine et sociale :

L'espace public n'est pas un vide

Ce n'est pas ce qui reste après que l'on ait construit...

L'espace public urbain est un espace voulu

La pratique de l'espace public se traduit en valeurs d'usage : c'est l'usage qui légitime l'utilité publique,

et par définition, l'espace public appartient à tous :

- liberté d'utilisation (6)

(6) Sylvie weil, 2008, l'espace public,approche juridique, historique, sociale, culturel, p :12,13.

- égalité de l'utilisation
- gratuité, indispensable à l'exercice d'une liberté publique.

Conclusion :

Un espace public ne se définit pas seulement par son statut juridique ou par sa forme urbaine, mais aussi par les activités qu'il permet et la manière dont il est fréquenté. C'est en théorie un espace extérieur, ouvert à tous, possédé par tous sans distinction due à l'appartenance sociale ou autre discrimination. Ce qui distingue les espaces publics des autres espaces de la ville est leur diversité d'usages et d'usagers.

Un espace public n'exclut pas certaines catégories d'usagers. Les places, les berges, les parcs, les friches, les rues... sont en théorie ouverts à tous. Cependant il existe une tendance à la privatisation de ces espaces publics, en termes d'usage ou de droit de propriété (parfois due à un retrait de la puissance publique). Ils deviennent dédiés à un certain usage (tourisme par exemple) ou sont contrôlés étroitement pour des raisons de sécurité. Ces lieux restent extérieurs, mais ne sont plus publics.

Chapitre 02 :L'aménagement et la gestion des Espaces publics :

Introduction

Le travail de recherche de ce chapitre sera consacré aux principes d'aménagement et de gestion des espaces publics dans le but comprendre cette expression récente, on essaiera de faire des analyses deviennent une solution pour réaliser de façon complète non seulement sur le plan urbanistique mais aussi sur le plan fonctionnel et des activités.

➤ **L'aménagement des Espaces publics**

1-l'objectif de l'aménagement des espaces publics :

Pourquoi aménager ?

La question semble évidente. Et pourtant, il existe toujours des espaces publics qui ne «vivent» pas, délaissés par les habitants, parce qu'on a négligé cette question évidente avant de se lancer dans l'aménagement.

Que le projet soit modeste ou non, se poser la question du pourquoi pour **bien définir ses besoins** est indispensable. Il s'agit d'identifier au préalable les points essentiels à prendre en compte pour un projet abouti, réussi et partagé. Il est également important de définir les priorités, les exigences incontournables et les besoins en option, pour que le projet ne perde pas sa consistance dans le cas où il faudrait l'alléger ou l'échelonner dans le temps.

-L'espace public existe par ce qui l'entoure

➤ **Des espaces et des bâtiments...**

Espaces et équipements publics sont étroitement liés. La construction ou la réhabilitation d'un bâtiment public (mairie, église, école, lavoir...) sera l'occasion d'aménager l'espace attenant (place, rue...).

Figure 2.1 : des espaces publics et des bâtiments, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges



➤ **Dans un village...**

Les espaces publics structurent un village. Leur hiérarchie et leur différenciation permettront de bien s'y repérer.

Figure 2.2 : des espaces publics dans un village, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges



➤ Dans un paysage

Un aménagement d'espace public sera plus réussi si le projet s'insère dans une démarche globale de «gestion urbaine», pour un résultat d'ensemble :

- espace public et évolution de l'urbanisme : se donner des règles, des priorités ;
- espace public et initiatives privées : suivre attentivement les demandes de permis de construire et déclaration de travaux, encourager et accompagner les initiatives privées. Un ravalement de façade réussi par exemple contribue à la qualité de l'espace public. (9)

Figure 2.3: des espaces publics dans un paysage, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges



2- L'aménagement et l'usage des espaces publics

L'aménagement d'un espace public répond aux besoins de ceux qui l'habitent, le fréquentent, le traversent et y vivent. Aménager, c'est avant tout se demander quel usage conforter ou satisfaire. La réalisation d'un parking ne relève pas de la même démarche que la création d'une place de village (7)

➤ des aménagements divers selon les besoins

(7) Christian Poncelet, 2010, aménager les espaces publics dans les vosges, p18, 19,20.



Figure 2.4: Stationnement et abribus,
Source : Christian poncelet, aménager les
espaces publics dans les Vosges



Figure 2.5: stationnement et conteneurs
Source : Christian poncelet, aménager les
espaces publics dans les Vosges



Figure 2.6: une place arborée avec jeux et
abri, Source : Christian poncelet, aménager
les espaces publics dans les Vosges



Figure 2.7: abri, jardin privatif et
stationnement, Source : Christian
poncelet, aménager les espaces publics
dans les Vosges

Synthèse :

-l'aménagement réalisé, adapté aux usagers et au village

3- les principes et les critères d'aménagement des espaces publics :

A cette étape ,il s'agit d'établir comment se concrétisera la réponse aux besoins des clientèles identifiées.la formation d'un comité de travail regroupant des utilisateurs ,des employés municipaux ,des professionnels, des gens d'affaires et des élus permettra de se concerter sur le choix des matériaux ,des textures ,des couleurs, du mobilier urbain et des végétaux.il peut être avisé de consulter des professionnels en aménagement paysager qui sauront traduire en plans et devis le projet que vous caresser

3-1-Des principes de base de l'aménagement des espaces publics :

- Aménager en répondant aux besoins des utilisateurs (besoins de sécurité, de sociabiliser, de se reposer, de se divertir)
- Utiliser des matériaux de qualité et réaliser les aménagements selon les règles de l'art.
- Réintégrer des détails, des fonctions, des structures qui ont déjà fait partie de l'espace et qui appartiennent à l'histoire du milieu.
- Utiliser des matériaux qui correspondent aux ressources disponibles du milieu (cout d'acquisition, de réalisation et d'entretien).

3-2-Les critères d'aménagement :

- 1-Le nivellement du terrain, un élément majeur de l'aménagement paysager, devra être réalisé avec soin afin de conserver et de mettre en valeur les caractéristiques du terrain tout en le rendant sécuritaire.
- 2-les matériaux paysagers inertes (revêtements durs, murs, clôtures, fontaines, plan d'eau, signalisation, etc.) doivent être choisis en tenant compte de leur durabilité de leur entretien, de leur esthétique et de la sécurité.
- 3-L'utilisation de matériaux de revêtement (dalles de béton ou de pierres naturelles brique, bois, gravier, asphalte) variés par leurs textures, leurs dimension, et leurs couleurs, offrent la possibilité de créer des motifs afin de diriger la circulation ou d'apporter un élément pictural d'intérêt.
- 4- Le style de mobilier doit contribuer à renforcer l'image du milieu et à créer une ambiance chaleureuse
- 5-Dans le choix des végétaux, on tiendra compte du rôle qu'on souhaite leur faire jouer : contrôler l'ensoleillement, protéger du vent et de la neige, ériger des écrans visuels et sonores, contrôler l'érosion, diriger ou ralentir la circulation (8)

4-L'esprit de l'aménagement

-Faire simple

- **Aménager, c'est parfois faire déjà le ménage ...**

Armoire électrique, transformateur EDF, cabine téléphonique, poteaux télégraphiques, toile des réseaux aériens, boîtes aux lettres, signalétique routière et diverse, mobilier urbain... ..

(8) Jean Lous Schoelkopf, Philippe Madek , 2005, les aménagement et la conception des espaces publics, p :3.

La juxtaposition parfois anarchique de petits équipements résulte souvent d'une accumulation au coup par coup. Elle engendre une pollution visuelle préjudiciable à la perception de l'espace public. La démarche d'aménagement commence alors par un sérieux ménage.

Figure 2.8: les composants simple d'un espace public, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges



➤ Révéler le lieu

Un panorama, une perspective remarquable, la présence d'un ruisseau, d'une fontaine, d'un arbre au port majestueux... caractérisent parfois le lieu, si connu qu'on ne le voit plus! Le regard extérieur d'un professionnel permet de redécouvrir ces qualités architecturales, urbaines ou paysagères, cette évidence du «déjà-là» que le projet d'aménagement devra révéler et valoriser.

➤ Garder son âme

La campagne n'est pas la ville. Les villages continueront de ressembler à des villages si leurs aménagements évitent les modèles urbains ou routiers pré établis et privilégient une certaine forme de simplicité et de sobriété. La valorisation du cachet rural requiert peut être une économie de moyens, certainement pas de conception!

Figure 2.9: l'aménagement d'un espace public, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges



-Etre efficace

➤ **Ménager ses effets selon l'enjeu...**

Dans la ville, les espaces publics acquièrent différents statuts qui doivent conduire à hiérarchiser leur aménagement. La requalification de la place principale, la valorisation de la mairie, ou des abords d'une croix de chemin, la création d'un espace propreté ou encore la réalisation d'un cheminement piéton ne sauraient ainsi se traduire par un traitement partout égal et uniforme. Il convient de parfaitement mesurer, dans une approche globale, les enjeux de chacun des projets pour en maîtriser les effets.

➤ **La palette végétale : outil de composition du projet**

Moyen simple mais efficace, la palette végétale offre l'opportunité de composer, de structurer, de hiérarchiser l'espace public, de mettre en scène l'architecture, de créer une ambiance ou encore de valoriser un ouvrage singulier. La végétation n'est ni la touche finale de décoration, ni un cache-misère, encore moins du remplissage. Elle constitue au contraire un véritable matériau de projet qui doit être intégré dès la conception de l'aménagement.

Figure 2.10: la palette végétale dans l'espace public, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges



5-Règles d'or pour concevoir un bon aménagement d'un espace public :

- Les usagers sont les experts : impliquer les citoyens sur la durée pour faciliter leur engagement et leur soutien à l'initiative.
- Créer un lieu, pas un concept : les architectes qui ne prennent pas en compte le contexte et les usages produisent des œuvres dysfonctionnelles.
- Des équipes pluridisciplinaires : à l'image des usages liés à l'espace public.
- S'interroger sur les usages : et défendre les finalités et objectifs recherchés.
- Observer : sur la base des usages quotidiens des citoyens, afin d'imaginer les évolutions possibles.
- Avoir une vision : pour favoriser l'adhésion et garantir aux projets une solidité sur le long terme.

- La forme accompagne la fonction : ou partager et signaler l'espace intelligemment
- La triangulation : un lieu de transit a priori anodin (un arrêt de bus) entre deux espaces peut regrouper des usages et équipements qui ont un impact sur l'environnement immédiat (ouverture d'un café pour patienter).
- Commencer par les géraniums : ou l'acupuncture urbaine. Les petites opérations symboliques et visibles, à court terme, montrent au citoyen que l'amélioration du cadre de vie ne nécessite pas des années d'investissement.
- L'argent n'est pas un problème : si l'on développe une vision et si l'on travaille avec les bons partenaires.
- Ce n'est jamais fini : la gestion des espaces est l'un des facteurs les plus importants pour garantir son adaptation. (9)

Synthèse

Son but n'est pas de proposer des "recettes" d'aménagement, mais de partager notre réflexion sur les principes qui peuvent produire un espace public de qualité.

L'aménagement idéal des espaces publics exige une gestion ont été principalement envisagés sous un angle technique et fonctionnel

➤ La gestion des espaces publics :

1-les préoccupations fondamentales lors de la gestion des espaces publics :

Le site : morphologie, topographie, pédologie, hydrographie, climat, végétation

La structure urbaine : pôles et lieux attractifs, relations, échanges, frontières

L'histoire des lieux :

- s'intéresser à la constitution du lieu, s'inspirer des matériaux et couleurs du site
- identifier le patrimoine : le bâti et le végétal, la qualité des vues proches et lointaines
- représentations et identité : relation signifiante avec l'architecture et le paysage
- prendre en compte l'histoire sans pastiche

Les pratiques :

- les usages actuels et souhaités : circulations, cheminement, promenade, rencontres, convivialité, repos, méditation, stationnement, confort de mouvement
- l'accessibilité : pour tous > visibilité et lisibilité : pouvoir se repérer

(9) David Mangin, 2010, quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain,p :07 .

-la sécurité : vis-à-vis des véhicules motorisés, des ruptures dans le relief

-la modularité, la polyvalence, la liberté

La mise en scène :

-la composition de l'espace (formes et dimensions, échelle, ambiances)

-les matériaux des aménagements / le mobilier urbain

-les événements culturels et festifs : interventions artistiques permanentes ou ponctuelles

-les temporalités : jour/ nuit, saison

-l'environnement sonore : silence, bruits naturels, bruit de la vie urbaine

L'économie du projet :

-coûts : financier, énergétiques, environnementaux, de gestion

-moyens / techniques / savoir-faire : gestion de projet / travaux / entretien

-origine et cycle de vie des matériaux et des végétaux

L'implication et l'appropriation des habitants et usagers :

-consultation, partage, médiation

2-La démarche de création d'un espace public en Algérie

conseil et assistant à maîtrise d'ouvrage	-Le maître d'ouvrage exprime une intention de projet. Il s'entoure des compétences nécessaires pour vérifier son opportunité et son adaptation au contexte communal. -étude de faisabilité Diagnostics (réseaux, sol, fonctionnement) étude de programmation Le maître d'ouvrage précise ses besoins et ses objectifs. Selon l'ampleur de son projet, il peut missionner un professionnel pour l'aider à rédiger son programme et à définir un coût d'objectif. <ul style="list-style-type: none">• validation• choix du maître d'œuvre
	durée minimale à titre indicatif > 2 mois
maîtrise d'œuvre	ESQ : esquisse

		4 à 6 mois
		AVP : avant projet PRO : études projet DCE : dossier de consultation des entreprises Le maître d’ouvrage choisit une équipe de maîtrise d’œuvre pour concevoir le projet. Les études d’avant-projet traduisent sur plan les éléments du programme. La phase de projet débouche sur des plans d’exécution et un coût prévisionnel. La conception intègre les contraintes d’entretien et de maintenance.
		Validation
		demandes de subventions
		2 mois
		choix des entreprises
		4 à 8 mois
		ACT : assistance aux contrats de travaux EXE : études d’exécution (et/ou VISA : examen de la conformité au projet) DET : direction de l’exécution des travaux Cette étape consiste en la consultation des entreprises puis le suivi du chantier. Elle peut être coordonnée par le maître d’ouvrage, mais il est également intéressant de confier cette mission à l’équipe de maîtrise d’œuvre qui saura assurer la continuité du projet.
		réception des travaux
		AOR : assistance aux opérations de réception Le maître d’ouvrage surveille le bon fonctionnement et assure l’entretien des espaces publics. Il peut prévoir l’évaluation du projet selon des critères définis à

		l'avance : fréquentation, satisfaction des habitants, durabilité des matériaux...
		2 mois à 2 ans

Tableau 2.1 : La démarche de création d'un espace public en Algérie, Source : auteur 2017

3-les professionnels participeront aux différentes étapes de la gestion des espaces publics :

➤ **Le porteur du projet : maître d'ouvrage**

Le rôle de la maîtrise d'œuvre sera de traduire dans l'espace les objectifs du programme. Elle peut être pluridisciplinaire : paysagiste, architecte, urbaniste, bureau d'études techniques... Ainsi, le maître d'ouvrage doit cibler au mieux les compétences adaptées au projet, en fonction de sa nature, de ses objectifs, de son esprit, de son ampleur et de sa complexité. Les différents corps de métiers n'ont pas tous les mêmes compétences, et ne proposent pas tous les mêmes services. Il initie le projet, valide sa conception et sa réalisation, rassemble son financement, organise sa gestion. Il est responsable de l'aménagement et veille à ce qu'il reste accessible à tous. Il reste responsable de la qualité du projet depuis sa conception jusqu'à sa destruction.

➤ **Le paysagiste, architecte-paysagiste ou paysagiste concepteur** est le concepteur et le maître d'œuvre des projets et des études d'aménagement de l'espace extérieur, depuis le jardin jusqu'au territoire.

➤ La vocation de **l'architecte** est de participer à tout ce qui relève de l'aménagement de l'espace et plus particulièrement de l'acte de bâtir.

➤ **L'urbaniste** est un architecte ou un ingénieur dont l'activité s'étend à l'étude et à l'aménagement des espaces urbains. L'urbanisme est une pratique spécifique qui a pour objet de proposer une organisation réfléchie et responsable des territoires constitués par les espaces naturels, ruraux, urbains, dans le respect de l'intérêt général et de la recherche d'équilibres territoriaux.

➤ **Le géomètre** est la personne qui exécute des levés de plans, établit des nivellements, détermine des surfaces foncières. Le géomètre-expert a une fonction plus vaste : il assiste et conseille sur le plan technique, administratif et juridique différentes catégories de personnes.

- **Un bureau d'études techniques** est une entreprise spécialisée dans le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'œuvre. Les bureaux d'études sont, soit généralistes ou «tous corps d'état », soit spécialisés dans un domaine précis : études de béton, économies d'énergie, équipements spécifiques.
- **L'entrepreneur d'espaces verts, ou d'aménagements paysagers**, exécute les travaux.
- **Le pépiniériste** produit et/ou fournit les végétaux. (7)

4-Les objectifs de la gestion des espaces publics

Des causes des raisons impératives	Des objectifs
Répondre aux Dysfonctionnements	Le bon fonctionnement et l'appropriation de l'espace Une bonne adéquation entre : *usage *aménagement de l'espace *identité
Améliorer le cadre de vie	Confort : *habitabilité *sécurité *cohérence entre pratiques et ambiance climatique et sensorielle
Embellir l'espace public et renforcer son identité	Bien faire : les méthodes et les démarches qui rendent cet aménagement durable

Tableau 2.2 : Les objectifs de la gestion des espaces publics,
Source : Catherine Dieterlen, fiche méthodologique /
aménagement des espaces publics

Synthèse:

Pour réaliser la bonne gestion des espaces publics il faut :

- Prendre en compte les grandes fonctions de l'espace public : Le site, La structure urbaine, L'histoire des lieux, Les pratiques, La mise en scène, L'économie du projet, L'implication et l'appropriation des habitants et usagers

(7) Christian Poncelet, 2010, aménager les espaces publics dans les vosges, p :09,10,11 .

- les professionnels participeront aux différentes étapes de la gestion des espaces publics : Le paysagiste, architecte, Le géomètre, Un bureau d'études techniques, L'entrepreneur d'espaces verts, ou d'aménagements paysagers, Le pépiniériste
- Le financement.

5-Cadre juridique de l'aménagement et la gestion des espaces publics en

Algérie :

-Loi n° 90-29 : Du 1^{er} décembre 1990

Relative à l'aménagement et l'urbanisme

Section 02 :

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

Art .20. Les secteurs urbanisés incluent tous les terrains, même non dotés de toutes les viabilités, occupés par les constructions agglomérées ,par leur espaces de prospect et par les emprises des équipement et activités même non construits, espaces verts, surfaces libres, parcs et foret urbains, destinés à la desserte de ces constructions agglomérées.

Section 03 :

Le plan d'occupation des sols

Art .31. Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan d'occupation des sols fixe de façon détaillée les droits d'usage des sols et de construction.

A cet effet, le plan d'occupation des sols :

-délimite l'espace publics, les espaces verts, les emplacements réservés aux ouvrages publics et installations d'intérêt général ainsi que les tracés et les caractéristiques des voies de circulation.

-définit les servitudes

Section 04 :

Permis de démolir

Art .72. lorsque des travaux de construction ou de démolition sont entrepris en bordure de route, passages piétons, trottoirs, espace de parking, aire de jeux, espace public aménagé ou non, la réalisation de clôture de séparation physique et visuelle de jour comme de nuit entre ces espaces et le lieu des travaux est obligatoire. Cette clôture doit être régulièrement tenue.

-Loi n° 07-06 : Du 13 mai 2007

Relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.

Titre 1 :

Dispositions générales

Art. 1. - La présente loi a pour objet de définir les règles de gestion, de protection et de développement des espaces verts dans le cadre du développement durable.

Art. 2. - La gestion, la protection et le développement des espaces verts dans le cadre du développement durable ont pour objectifs notamment:

- d'améliorer le cadre de vie urbain
- d'entretenir et d'améliorer la qualité des espaces verts urbains existants
- de promouvoir la création d'espaces verts de toute nature;
- de promouvoir l'extension des espaces verts par rapport aux espaces bâtis;
- de faire de l'introduction des espaces verts, dans tout projet de construction, une obligation prise en charge par les études urbanistiques et architecturales publiques et privées.

Décret exécutif n° 04-392 : Du 1er décembre 2004

Relatif à la permission de voirie.

Art. 1. le présent décret a pour objet de définir les conditions et modalités d'établissement et d'octroi des actes permettant l'utilisation et/ou l'occupation collective ou privative de portions du domaine public routier et autoroutier ainsi que les servitudes applicables au domaine public routier et autoroutier, et aux propriétés riveraines du domaine public routier et autoroutier.

Titre I.

Du domaine public routier et autoroutier

Art. 2. - Le domaine public routier et autoroutier, au sens de l'article 1er ci-dessus, est constitué par :

* le domaine public artificiel de la voirie qui comporte :

- en agglomération, la chaussée augmentée des trottoirs, dans les limites définies par le plan d'alignement.
- en hors agglomération, la chaussée augmentée des parties accessoires à la constitution de la route tels que les talus de déblai et de remblai, les fossés, les murs de soutènement, les évitements ou refuges en montagne, les ouvrages d'assainissement
- les ouvrages d'art.
- les équipements de sécurité et de signalisation routière.

- les échangeurs autoroutiers.
- toutes les portions du domaine public naturel intégrées au domaine public de la voirie, en vertu de procédures de délimitation, et comprenant :
 - les accotements des chaussées en rase campagne
 - les dépendances et les emprises
 - les dépendances des ouvrages d'art
 - les surfaces délimitées par les échangeurs
 - les plantations.

-Loi n° 06-06 : Du 20 février 2006

Portant loi d'orientation de la ville

Art 1 : La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable.

La politique de la ville est conçue et élaborée suivant un processus concerté et coordonné. Elle est mise en œuvre dans le cadre de la déconcentration, de la décentralisation et de la gestion de proximité.

Art. 2 :Les principes généraux de la politique de la ville sont:

La gestion de proximité: selon laquelle sont recherchés et mis en place les supports et procédés destinés à associer, directement ou par le biais du mouvement associatif, le citoyen à la gestion des programmes et actions concernant son cadre de vie et d'en apprécier et évaluer les effets engendrés.

Le développement durable: selon lequel la politique de la ville contribue au développement qui satisfait les besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures.

Conclusion

En Algérie, le coût de l'aménagement d'un espace public peut parfois «effrayer», d'autant qu'il s'ajoute bien souvent à d'autres investissements : enfouissement des réseaux, réhabilitation de la mairie, création d'un lotissement...

Le budget d'une commune n'est pas extensible et suppose des choix afin de respecter l'enveloppe financière que la collectivité locale souhaite allouer au projet.

Dans le domaine de l'aménagement, les matériaux et le mobilier retenus peuvent avoir une incidence forte sur les coûts.

Chapitre 3 : La durabilité des espaces publics

Introduction :

Offrir un cadre de vie de qualité est un atout fondamental pour le développement local. Cette prise de conscience relativement récente s'est accompagnée depuis quelques années d'un effort soutenu pour améliorer l'image de son territoire. Ainsi, la valorisation des espaces publics est-elle devenue, au fil des ans, une nécessité vitale pour l'attractivité des communes. Les logiques d'aménagement des espaces publics ont évolué parallèlement pour s'adapter les principes de développement durable.

1-Définition du développement durable :

Le développement durable est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures.



Figure 3.1:le développement durable
Source : google.fr

2-Les 5 domaines de la conception durable appliqués aux espaces publics

Les cinq domaines indiqués ci-dessous, correspondant chacun à une abréviation.

Les 5 domaines de la conception durable appliqués aux espaces publics		
Domaines	Abréviation	Contenu
TERRITOIRE	TER	ou ce qui caractérise un aménagement durable de l'espace public dans son rapport à l'environnement au
ENERGIE	ENE	

		sens large :
EAU	EAU	présence de la nature, appropriation par les habitants, opportunités d'échanges sociaux, place de l'éco
MATIERE	MAT	mobilité, qualité de vie.
SANTE ET CONFORT	CSS	-ou l'ensemble des applications pour réaliser un espace public (en ce compris sa fonction de desserte) à faible consommation énergétique, impliquant la maîtrise des besoins (à la mise en œuvre ET à l'utilisation) ainsi que le choix des systèmes et des sources énergétiques pour y satisfaire. -ou les moyens d'une gestion intégrée des eaux pluviales pour mieux inscrire un aménagement dans le cycle de l'eau. -ou les actions à mener depuis le choix écologique des matériaux jusqu'à la prévention et la gestion des déchets pour réaliser un espace public qui tout au long de son cycle de vie prenne en considération le caractère fini des ressources. -ou l'ensemble des dispositions qui rend l'espace public convenant aux usages en termes de santé, de confort et de configuration de l'espace pour un plaisir d'y vivre renouvelé.

Tableau 3.1 : Les 5 domaines de la conception durable appliqués aux espaces publics Source : guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables

➤ **TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT**

Ou ce qui caractérise un aménagement durable de l'espace public dans son rapport à l'environnement au sens large : présence de la nature, appropriation par les habitants, opportunités d'échanges sociaux, place de l'éco mobilité, qualité de vie.

TER01 : Mettre en place un processus de projet durable

TER02 : Optimiser la biodiversité

TER03 : Promouvoir le partage de l'espace

TER04 : Offrir des opportunités d'interactions sociales variées

TER05 : Privilégier l'éco mobilité des personnes et des biens

➤ **ENERGIE**

Ou l'ensemble des applications pour réaliser un espace public (en ce compris sa fonction de desserte) à faible consommation énergétique, impliquant la maîtrise des besoins, ainsi que le choix des systèmes et des sources énergétiques pour y satisfaire.

ENE01 : Réduire l'impact environnemental de l'éclairage public

ENE02 : Réduire la consommation énergétique des immeubles par l'espace public

ENE03 : Faciliter la mise en œuvre de réseaux de chaleur et de distribution d'électricité et de biogaz produits in situ

➤ **EAU**

Ou les moyens d'une gestion intégrée des eaux pluviales pour mieux inscrire un aménagement dans le cycle de l'eau.

EAU00 : Problématique et enjeux de la gestion des eaux pluviales

EAU01 : Reconsidérer la fonction urbaine de l'eau

EAU02 : Favoriser la mise en place de dispositifs alternatifs pour la gestion des eaux pluviales

EAU03 : Minimiser la pollution des milieux naturels récepteurs due aux eaux pluviales

EAU04 : Prendre en compte les risques d'inondation dus aux eaux pluviales lors de la conception de l'aménagement de l'espace public

➤ **MATIERE**

Ou les actions à mener depuis le choix écologique des matériaux jusqu'à la prévention et la gestion des déchets pour réaliser un espace public qui tout au long de son cycle de vie prenne en considération le caractère fini des ressources.

MAT01 : Choisir les matériaux de revêtement de sol en fonction de leur impact environnemental

MAT02 : Béton appareillé

MAT03 : Pierre naturelle

MAT04 : Béton coulé

MAT05 : Asphalte

MAT06 : Privilégier la récupération et le recyclage des matériaux

MAT07 : Choisir le mobilier urbain en fonction de son impact environnemental

MAT08 : Concevoir des aménagements polyvalents et réversibles

➤ SANTE ET CONFORT

Ou l'ensemble des dispositions qui rend l'espace public convenant aux usages en termes de santé, de confort et de configuration de l'espace pour un plaisir d'y vivre renouvelé.

CSS01 : Réduire les bruits de la circulation

CSS02 : Améliorer la qualité de l'air extérieur (10)

3-Les techniques de la durabilité des espaces publics :

➤ Concevoir des parcs de stationnement perméables et végétalisés :

Des revêtements poreux et/ou végétalisés à limiter aux voies d'accès et aux stationnements à faible circulation



Figure 3.2: Une structure en béton qui laisse pousser la végétation, Source : Catherine DIETERLEN, Programme d'Aménagement Solidaire Pays d'ignois



Figure 3.3: Pavés à joints plantés, Source : Catherine DIETERLEN, Programme d'Aménagement Solidaire Pays d'ignois

➤ Trottoirs et promenades

Il est important de prendre en compte les points suivants :

- Privilégier les espaces piétons et cyclables sur l'automobile.
- Favoriser la continuité des parcours et des matériaux pour le confort des usagers et la facilité d'entretien.
- Éviter les obstacles, bordures et éléments saillants : l'entretien est optimal sur les surfaces arasées.

(10) P.Merlin, F.choay, 2011, guide pratique pour la conception durable des espaces publics des quartiers durables, p :23,24,25,26 .

➤ **la gestion intégrée des eaux pluviales**

-Organiser et dessiner le parcours de l'eau et privilégier les dispositifs de traitements à ciel ouvert.

-Faciliter l'infiltration des eaux pluviales, par l'installation de noues plantées ou rivières sèches.

Rappel : dès que l'infiltration est envisagée, il est fortement conseillé de réaliser une étude de sols.



Figure 3.4: l'infiltration des eaux pluviales,
Source : Christian poncelet, aménager les
espaces publics dans les Vosges

➤ **Choisir des matériaux locaux, renouvelables, recyclables**

Un produit fabriqué doit pouvoir, une fois recyclé produire à nouveau le même produit, et ceci dans le but de diminuer l'utilisation de produits source et de protéger l'environnement.

Pour évaluer l'impact d'un matériau sur l'environnement, il faut prendre en compte l'énergie grise, soit toutes les consommations d'énergie nécessaires au cycle de vie d'un matériau ou d'un produit (production, extraction, transformation, fabrication, transports... utilisation, entretien, et en fin de vie recyclage).

Les Analyses en Cycle de Vie (ACV) permettent une comparaison utile en la matière. Des bases de données commencent à être éditées qui compilent ces analyses.

➤ **Circulation sécurisée pour les modes doux**

Favoriser les accès piétons à tous les âges pour favoriser la rencontre, l'accès aux équipements, le tout en sécurité, c'est promouvoir et développer la marche à pied.

Les espaces publics sont les lieux de rencontre, de partage quand ils donnent accès aux équipements pour toute la population.

Dans un village, les liaisons ne sont pas toutes vouées aux mêmes usages et ne sont donc pas toutes à considérer au même niveau.

De cette hiérarchisation va dépendre leur aménagement.

Pour favoriser la marche à pied : donner la priorité aux piétons sur les véhicules en milieu urbanisé.

Regrouper le stationnement en entrée des secteurs réservés prioritairement aux piétons.

➤ **Hiérarchiser les espaces : réserver des espaces de vie aux piétons**

La place du village doit être l'espace du piéton.

Cela ne veut pas dire que c'est interdit aux voitures, mais que le stationnement ne doit pas empiéter sur l'espace piéton.

Soit il doit être ailleurs, soit son intégration doit être longuement réfléchie.



Figure 3.5: des espaces pour les piétons,
Source : Christian poncelet, aménager les
espaces publics dans les Vosges

➤ **Un mobilier urbain intégré en cohérence avec l'aménagement**

Figure 3.6: place Henri Dunand à
Graveson, Source : Christian poncelet,
aménager les espaces publics dans les



➤ **Choisir les végétaux appropriés suivant le climat, l'ambiance recherchée et l'entretien futur**

Accompagner par des végétaux tous les aménagements d'espaces publics est primordial car ils jouent un rôle essentiel dans de nombreux domaines, en particulier pour le microclimat urbain général. Ils modèrent notamment l'effet d'îlot de chaleur urbain, grâce à :

- un effet de refroidissement de l'air par échanges gazeux (vapeur d'eau : évapotranspiration)
- un effet d'ombrage des espaces urbains
- un effet sur les écoulements de l'air dans les espaces urbains
- la perception, la psychologie de l'homme
- la préservation de la biodiversité

Il faudra donc rechercher l'augmentation de la masse végétale au sein des espaces artificialisés.

Planter des arbres, des végétaux, oui, mais :

- choisir le bon arbre, le bon végétal au bon endroit
- se questionner sur le site, son altitude et son exposition, la nature du sol
- choisir les végétaux selon les possibilités d'entretien de la collectivité
- regrouper les végétaux dans des bandes plantées
- créer des alignements d'arbres pour structurer les espaces

4-Les principes d'aménagement durable des espaces :

➤ **Le périmètre d'intervention :**

Le domaine public communautaire

Les principes du classement des espaces publics dans le domaine communautaire visent la construction d'une ville des courtes distances, maillée et conviviale, en responsabilisant les propriétaires riverains sur la gestion de leurs espaces collectifs.

➤ **Les principes transversaux d'action**

Pour aménager un espace public, il faut prendre en compte les objectifs de développement durable :

-par une gestion responsable de l'environnement, en appliquant la stratégie et les exigences du développement durable, notamment en matière de gestion de la ressource en eau, de préservation des milieux naturels et de la biodiversité, de la gestion différenciée des espaces

verts, des enjeux énergétiques (éclairage public), des choix des matériaux (coût global, cycle de vie) et des bilans carbone ;

-par une conduite de projet durable ;

-par une concertation efficace ;

-par l'intégration du coût global dans les choix d'aménagement :

-par la facilité de gestion et l'intégration dès la conception des contraintes d'une gestion durable en s'appuyant sur une démarche du type gestion urbaine de proximité.

➤ **Les principes généraux**

Avant d'aménager un espace public, il faut :

-Prendre en compte les grandes problématiques métropolitaines en appliquant les documents stratégiques et de planification

Cela permet de garantir la tenue des objectifs et de s'assurer de la cohérence globale des politiques.

-Prendre en compte les grandes fonctions de l'espace public

Identitaire

ÿ Il faut affirmer la diversité des paysages métropolitains par des aménagements exprimant des réponses conceptualisées à la question de la qualité urbaine.

ÿ Il faut porter une attention toute particulière aux aménagements dans les périmètres d'espaces sensibles et aux abords des continuités.

ÿ Il convient de penser le paysage la nuit, et en particulier la mise en valeur par la lumière des éléments de patrimoine remarquables (l'urbanisme nocturne).

Circulatoire

ÿ Il faut identifier les fonctions circulatoires qu'un espace public doit assumer : voies principales, de diffusion ou de dessertes, cheminements doux structurants ou pas, zones apaisées mais aussi réseaux de services urbains.

Urbaines et sociales, usages

ÿ Il faut discerner tous les autres usages que l'espace public doit supporter, tout en répondant aux besoins des usagers ;

ÿ Il faut intégrer les notions de tranquillité publique et de sécurité ;

ÿ Il faut tenir compte de son influence sur la santé publique (bruit, îlot de chaleur, zones de repos...).

➤ **Les principes et enjeux d'aménagement par type de voie ou de territoire :**

Un espace public à aménager se situera toujours à l'intersection d'une voie de déplacement et d'un territoire qui peuvent se rattacher à des typologies bien différenciées.

Conclusion

Dans ce chapitre le but n'est pas de proposer des "recettes" d'aménagement durable des espaces publics mais de partager notre réflexion sur les principes qui peuvent produire un espace public de qualité durable.

Il s'adresse prioritairement aux maîtres d'ouvrages et aux gestionnaires de l'espace public (élus, techniciens,...) ainsi qu'aux maîtres d'œuvre et concepteurs d'aménagements urbains (urbanistes, architectes, paysagistes,...).

Chapitre 04 : Présentation du cas d'étude –Place de l'indépendance de Souk Ahras –

Introduction :

Dans le présent chapitre, on définit le contexte d'étude de cette recherche, afin de mieux connaître notre aire d'étude, son historique, ses composantes, ses fonctions, ses changements...etc.

D'abord on aborde la ville de Souk Ahras sous différents aspects, il s'agit d'un aperçu sur la ville de Souk Ahras, présentation de la ville, de ses caractéristiques géographiques, démographique.

Ensuite, nous essayons de présenter en parallèle, l'identification des espaces publics de la ville de Souk Ahras.

Enfin, on approche et vise directement à la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, qui est le sujet de recherche. On présente un aperçu sur cette place, leurs situations, leurs transformations, leurs gestions...etc. Pour constituer une idée générale et exhaustive à cette place publique existante.

➤ **Présentation de la wilaya de Souk Ahras**

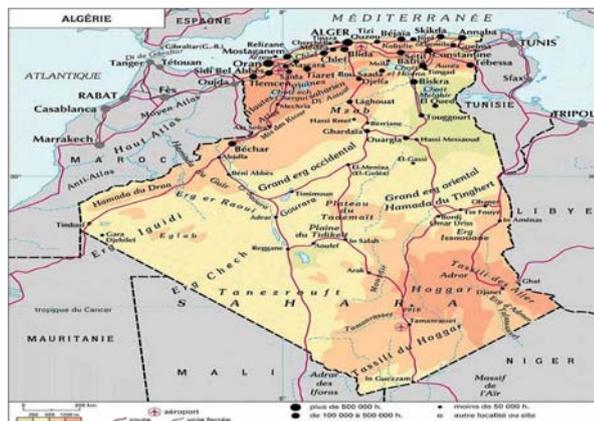
1- La situation géographique

La wilaya de Souk Ahras se situe à l'extrême Est du pays, près de la frontière tunisienne à 640 Kilomètres d'Alger. La wilaya occupe une superficie de 4360 Km², elle constitue l'une des principales Wilayas frontalières avec la Tunisie, sur une bande de 88 km

La wilaya de souk Ahras est limitée au :

- Nord par les Wilayas de Taref et Guelma
- à l'Ouest par la Wilaya d'Oum El Bouaghi
- au Sud par la Wilaya de Tébessa
- à l'Est par la Tunisie.

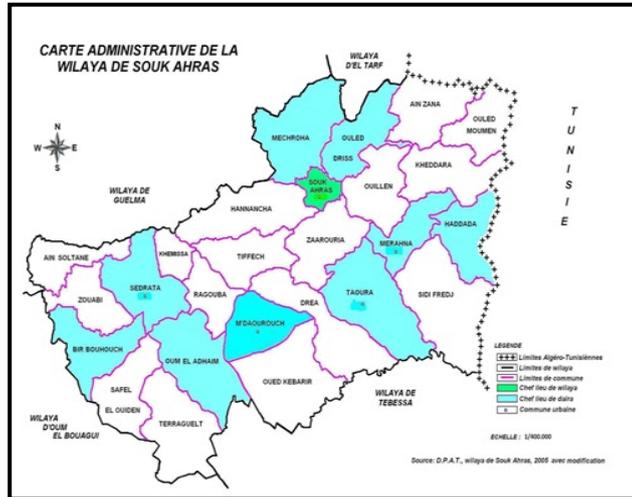
Figure 4.1: la situation géographique de la wilaya de Souk Ahras, Source : google.fr



2-Aspect Administratif :

Issue du découpage administratif de 1984, la Wilaya est composée de 26 communes regroupées en 10 daïras. [2]

Figure 4.2: le découpage administratif de la wilaya de Souk Ahras, Source : google.fr



3-Présentation de la commune de Souk Ahras :

Souk Ahras, (en arabe algérien: سوق أهراس *Souk Ahras* / en berbère: □□□□□□ *Tagast*) ou « la protégée des lions », anciennement Thagaste ou Tagilt, est une commune de la wilaya de Souk Ahras en Algérie, située à 75 km au sud-est de Guelma et à 100 km au sud-est d'Annaba.

Le territoire de la commune de Souk Ahras est situé au Centre-Est de la wilaya de Souk Ahras, elle occupe une superficie totale de 812 km². [2]

4-Histoire de la commune de Souk Ahras :

Ville natale de saint Augustin (né le 13 novembre 354), Souk Ahras a joué un rôle important dans l'histoire politique et culturelle de l'Algérie en raison de sa position stratégique. Carrefour des civilisations numide, puis romaine et enfin berbère, elle fut le lieu de fortifications militaires (Madaure, Tifèche, Khemissa...) et de centres urbains.

Pendant la colonisation française, elle est devenue une importante ville commerciale assurant les échanges entre le Sud, le Nord-est algérien et la Tunisie. Pendant la révolution, appelée « base de l'Est ». [3]

[2]WWW.Google.fr

[3]WWW.joradp.dz

5-Les donnés climatiques de la ville de Souk Ahras :

Le climat de la ville de Souk Ahras est influencé par des facteurs qui lui donnent des caractéristiques spécifiques. Distante de 80 km de la mer Méditerranée, la pénétration des courants marin et humide est aisée. La ville de Souk Ahras est située dans une cuvette, entourée d'un relief montagneux. De ce fait, la ville est caractérisée par un climat semi-humide. Souk-Ahras se distingue par un été chaud et un hiver froid et humide et la pluviométrie atteint une moyenne de 800 mm par an. [2]

Mois	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.	Année
Température minimale moyenne (°C)	3,9	3,9	5,6	6,7	10,6	13,9	16,7	17,8	15,6	11,7	7,8	5	10
Température moyenne (°C)	8,9	10	11,7	13,9	17,8	21,7	25,6	26,7	22,8	18,9	13,9	10	16,7
Température maximale moyenne (°C)	13,9	15	17,8	20,6	25	30	35	35	30,6	25,6	20	15	22,8
Précipitations (mm)	111,76	81,28	101,6	71,12	45,72	22,86	2,54	10,16	45,72	104,14	109,22	137,16	840,74

Tableau 4.1: les donnés climatique de la ville de Souk Ahras, Source : Weather Reports, statistiques sur 121 ans

6- La situation démographique de la ville de Souk Ahras :

<u>1948</u>	<u>1977</u>	<u>1987</u>	<u>1998</u>	<u>2010</u>
17 025	57 173	80 015	115 882	157 329

Tableau 4.2: Croissance démographique de la ville de Souk Ahras, Source : Monographie de Souk Ahras, 2011

[2]WWW.Google.fr

Cette croissance démographique alarmante est le résultat de certains phénomènes et facteurs telle que : l'explosion démographique, l'exode rural accentué vers le chef lieu de la wilaya.

7-Les espaces publics dans la commune de Souk Ahras : (recensement de janvier 2017)

La commune	Les places publiques	Les jardins publics	Les jardins spécialisés	Les forets urbains	Les alignements boisés situés dans les zones non encore urbanisées	Les alignements boisés situés dans les zones urbanisées
S O U K A H R A S	La place de l'indépendance	Jardin de 08 mars	Dans le siège de l'APC	Route de taoura	Route de taoura	Cité derayaiya ahmed
	Place de 1 ^{er} novembre	Jardin djenane baylik	Dans le siège de DAIRA	Route de bouhadjar		Cité 26 avril
	Place 05 juin	Jardin selimane kanoune	Dans le siège de WILAYA	Rue okba ben nafa		Diar zarga 02
	Place de baoulou	Jardin de cité selimane amirate	Dans la résidence de chef daïra	Rue laakid amirouch		Route de tunisie
	Place de 11 décembre	Jardin de cité deouaysia mouhamed taher	Dans la résidence de la wilaya	Pres de la ENAP		Cité djenane toufeh
		Jardin près de l'école de laarbi tebessi				
Total	05	06	05	05	01	06

Tableau 4.3: les espaces publics existants dans la ville de Souk Ahras, Source : APC de Souk Ahras 2017

Synthèse

D'après cet inventaire, il existe cinq (05) place dans la ville de Souk Ahras, lesquels : La place de l'indépendance, Place de 1^{er} novembre, Place 05 juin, Place de baoulou, Place de 11 décembre

La ville de Souk Ahras a connu un important déséquilibre, avec une démographie galopante, et une extension qui reste insuffisante par rapport a un site de plus en plus saturé qui ne répond pas à ses besoins.

➤ La place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras :

1-Présentation de la place de l'indépendance :

La place se situe en plein centre ville, Elle a été créée par les colons français, Il s'étend sur une superficie de 3045.40 m², limitée au nord par hôtel el machrek, l'est par la banque BNA et la bibliothèque de l'A.N.P, le sud par la rue badji mokhtar et ouest par la rue abane ramdane.

2- Les critères de choix de la place de l'indépendance :

Les petites villes algériennes au passé colonial offrent presque toutes le même type de place centrale rectangulaire, ombragée avec souvent un kiosque à musique en leur centre. Le long des quatre côtés s'alignent les cafés et restaurants, parfois les édifices publics, mairie, bureau de poste, tribunal.

- Le choix de cette place de l'indépendance, beaucoup plus connue sous le nom place des lions, n'est pas fortuit, il se base essentiellement sur l'histoire de celle-ci, de sa création, de son vécu, de son évolution dans le temps de son usage et de sa situation très particulière dans le tissu urbain de Souk Ahras.



Figure 4.3: la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : google.fr

-La place de l'indépendance espace symbolique pour la commune, la place centrale est le premier maillon dans la hiérarchie des espaces publics, se situe en plein centre ville elle a été créée par les colons français.

-C'est l'espace public le plus important de la commune de Souk Ahras.

-Cet espace doit d'abord répondre à une multiplicité des usages :

- lieux quotidiens, de rencontres et d'échange commercial, politique et culturel...
- espace de représentation pour les fêtes, les mariages.

3-Analyse typo morphologique de la place de l'indépendance :

3-1-Situation de la place

La place de l'Indépendance espace public du centre-ville de Souk-Ahras a été créée durant la période coloniale, pour l'embellissement et l'esthétique de la ville, située entre quatre rues : rue badji mokhtar, rue abane ramdane, rue ahcen belaboudi, rue ben badis.

Elle est bordée par des immeubles de services, tels que : la banque BNA, la bibliothèque de l'A.N.P, hôtel el machrak

La place de l'indépendance a une forme rectangulaire, à angles droits, sa superficie est d'environ 3045.40 m²

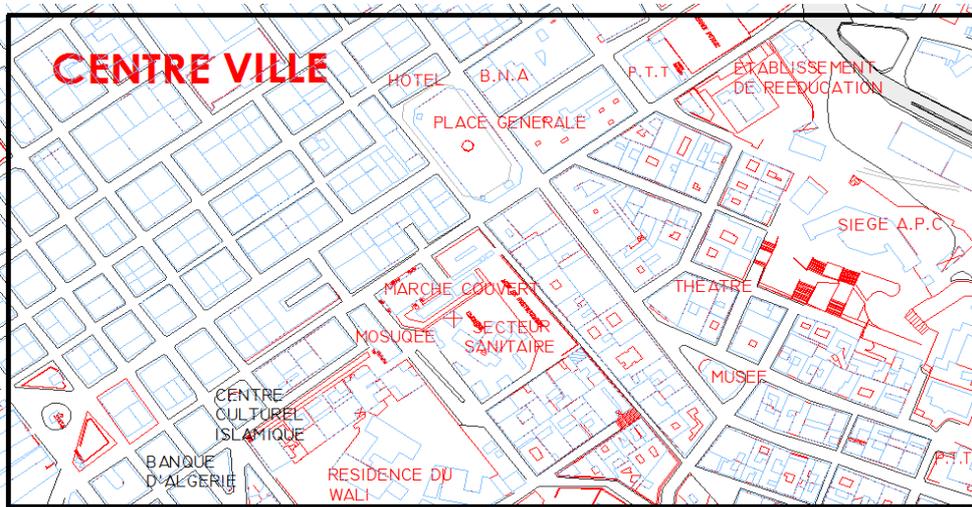


Figure 4.4:la situation de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras,
Source : PDAU de Souk Ahras 2017

3-2-Compositions et Aménagement de la place de l'indépendance :

➤ Les compositions de la place :

La place de l'indépendance se compose de :

- **kiosque à musique** qui abritait dans les années 1970 les concerts des plus illustres chanteurs de Malouf, au centre de La placette,

Figure 4.5:kiosque à musique de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras,
Source : auteur 2017



- **statues des deux lions :**

Figure 4.6:statue de lion de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras,
Source : auteur 2017



➤ **Les aménagements**

-le sol :

Le traitement du plancher de la place est fait à l'aide du matériau rigide : le carrelage.

Figure 4.7: Le traitement de sol de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : auteur 2017



-La végétation :

Existe seulement quelques arbres

Figure 4.8:la végétation de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras,
Source : auteur 2016



-L'élément d'eau + Le mobilier urbain : :

La place souffre d'une absence remarquable de ces éléments.

Synthèse :

Il est scandaleux et pour le moins inadmissible de voir à quel niveau de dégradation est reléguée la «Place de l'Indépendance» située en plein cœur de la ville.

- **Les problèmes de dégradation.**

-Le problème des ordures se localise surtout dans les coins de la place

-La place n'est pas propre

-Des arbres cassés.

- Il n'y a pas de bancs sur la place.

-La place souffre d'une absence totale des sources d'eau

-manque d'éclairage : beaucoup des lampes sont cassées.

-Des petits aménagements qui n'arrivent pas à être finis.

4- Analyse morphologique de la place de l'indépendance :

L'analyse se fait par l'étude : du rapport au site, du rapport au parcellaire, du rapport à la voirie et du rapport au bâti, selon les critères topologiques, géométriques, et dimensionnels.

4-1-Le rapport au site :

Le site du jardin est caractérisé par une topographie plate, la forme géométrique de place est rectangulaire

4-2- Le rapport au parcellaire :

La place occupe une parcelle d'une forme rectangulaire, la parcelle du place est plus grande par rapport aux parcelles du quartier

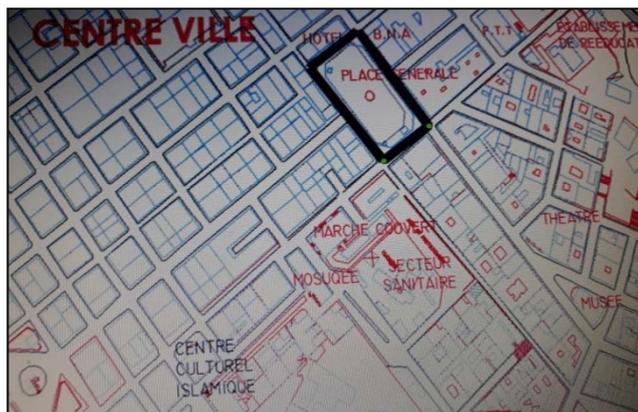
4-3-Le rapport à la voirie :

La place occupe une position stratégique dans la ville. Elle s'ouvre sur deux axes de très intéressant c'est la rue badji mokhtar et rue ahcen belaboudi

Les voies de circulation qui entourent la place de ses quatre cotés sont de type secondaire et tertiaire.

Les passagers sont en mouvement permanent dans la place, ils se déplacent dans tous les sens à l'intérieur de ce lieu qui offre pour eux le chemin le plus court

Figure 4.9: Les voiries menant à la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras,
Source : PDAU Souk Ahras 2017

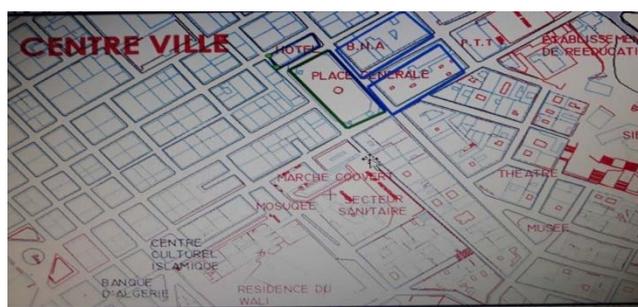


4-4- Le rapport au bâti :

La place est située dans un tissu colonial, il est bordé par des constructions publiques celles-ci reflètent les tracés du style colonial, qui apparaît dans les hauteurs, les textures, les matériaux, les traitements des façades...etc.

Le bâti environnant de la place, sont des constructions et des équipements publics, qui ont différentes fonctions, administrative, militaire, économique, et touristique : banque, bibliothèque de l'A.N.P, hôtel.

Figure 4.10: Le bâti qui entoure la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras,
Source : PDAU Souk Ahras 2017



5-Les usages et les fonctions de la place :

L'objectif de ce questionnaire de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits des usages de la place de l'indépendance.

5-1-L'utilisation de la place de l'indépendance au cours du temps

-Selon nos comptages, il apparaît que le pic de fréquentation de la place de l'indépendance, se situe aux alentours de 18h, à la rentrée des riverains du travail ou de l'école. (+80 personnes)

-A 9h du matin, la place est très calme et ne voit que les commerçants ouvrir leurs boutiques. (12 personnes)

-A 13h la place reçoit un peu plus de monde composé essentiellement d'écoliers et de quelques rares chalands des commerces, mais reste globalement sous-fréquentée. (19 personnes)

-En revanche, le soir à 21h (les comptages ont été effectués au mois d'avril), la place renoue avec ses habitants qu'y viennent pour se rencontrer. (43 personnes)

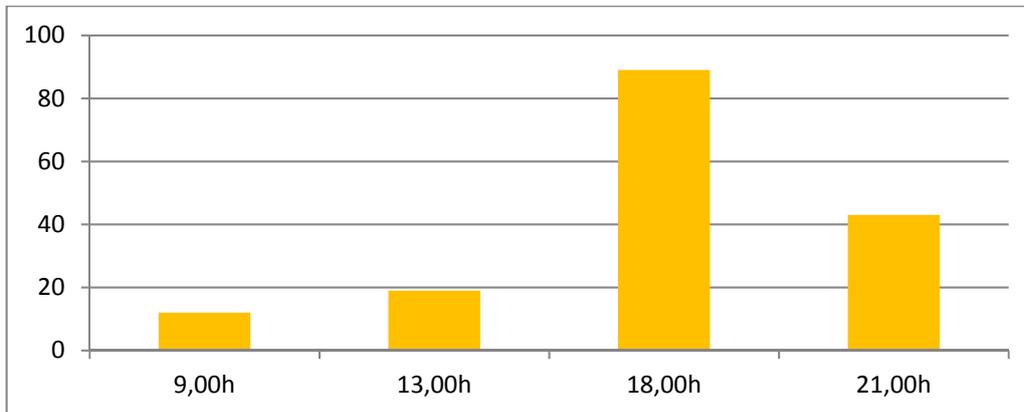


Figure 4.11: L'utilisation de la place de l'indépendance au cours du temps
, Source : auteur 2017

5-2-les usagers de la place :

Nous avons questionné trente personnes sur la place de l'indépendance en fin de matinée, ce qui nous a permis d'établir le profil :

Figure 4.12: répartition des usagers selon la fonction dans la place, Source : auteur 2017

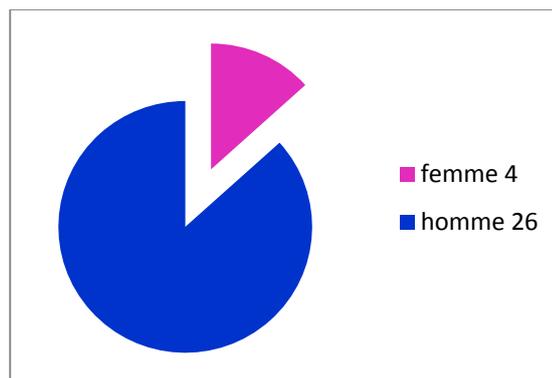


Figure 4.13: Répartition des usagers par classes d'âge dans la place, Source : auteur 2017

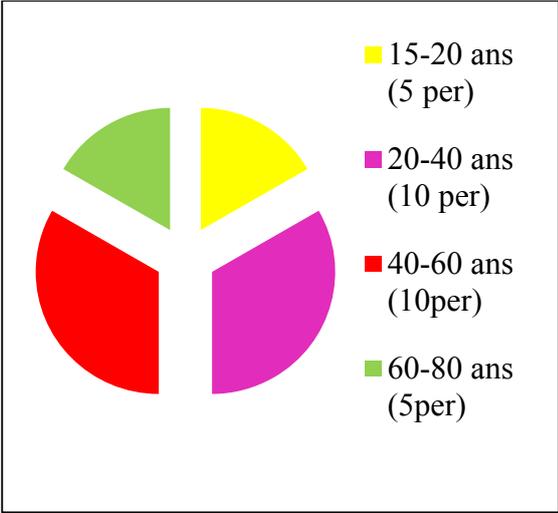
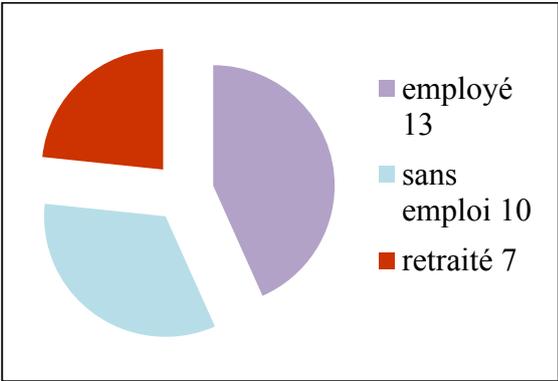


Figure 4.14: répartition des usagers selon la fonction dans la place, Source : auteur 2017



Ce profil montre un relatif équilibre entre actifs et non-actifs, entre hommes et femmes et entre les différentes classes d'âge. Il faut néanmoins garder à l'esprit que la fréquentation de la place varie au cours de la journée.

5-3-L'utilisation de la place par ses usagers

A la question de savoir quelle motivation les incite à venir sur la place, 09 des usagers : rencontrés le font pour discuter et voire des connaissances. Cette catégorie d'usagers est essentiellement faite de retraités, pour lesquels la place constitue la destination finale.

12 des usagers : fait sont échange commercial.

9 des usagers : les employés, les écoliers à la sortie des cours

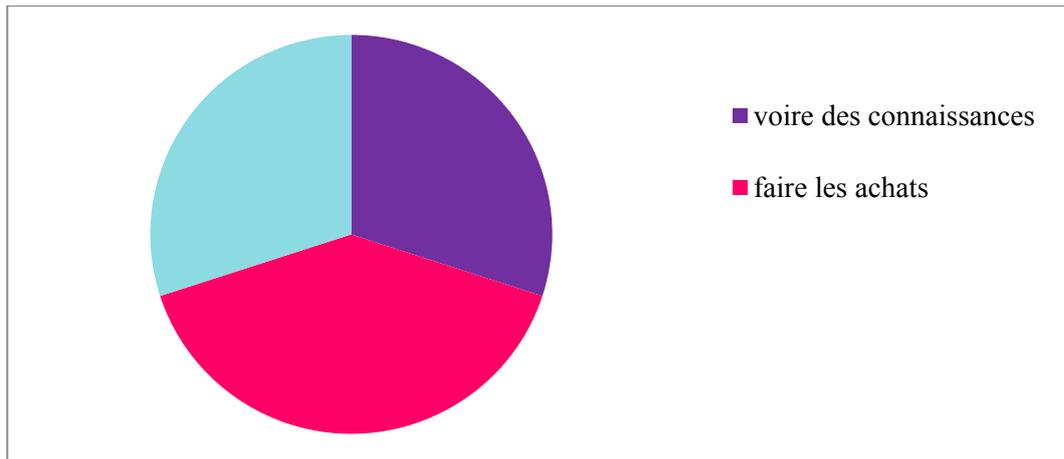


Figure 4.15: L'utilisation de la place par ses usagers, Source : auteur 2017

De même, à très grande majorité (14) les usagers de la place profitent de son espace public pour une heure ou plus, avec une petite minorité (06) d'usagers plus pressés.

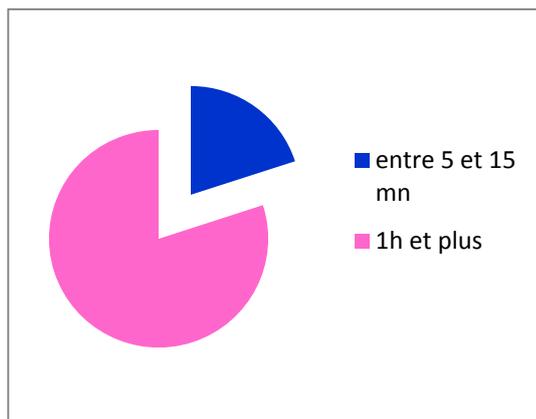


Figure 4.16: répartition du temps des usagers dans la place, Source : auteur

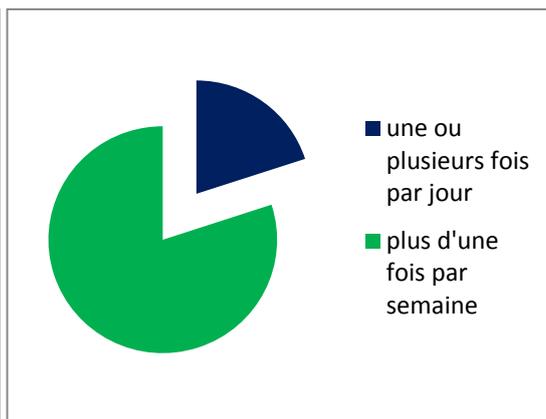


Figure 4.17: Répartition par nombre de fois de visite de la place, Source : auteur

6-les propositions de réaménagement et de gestion de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras :

Une opération de réhabilitation de la place de l'indépendance, au centre de Souk Ahras, communément appelée (la placette) sera lancée juillet prochain pour un montant de 20millions de dinars, a

-Les actions prévues par l'étude technique porteront sur la réhabilitation des statues des deux lions et du kiosque à musique.

- L'opération prévoit également la construction de : d'un jet d'eau de forme circulaire entre les deux lions en pierre, avec des illustrations évoquant l'histoire de l'antique Taghaste, affirmant que plusieurs arbres d'ornement et un éclairage stylisé agrémenteront l'endroit.
- Des travaux de réhabilitation de trois espaces verts en vue d'embellir le paysage urbain de la ville et offrir à ses habitants des lieux-sains leur procurant repos et détente
 - L'aménagement proposé par l'opération de réhabilitation ne reflète pas pleinement les objectifs à retenir pour la place

Donc :

Le réaménagement de la place de l'indépendance s'appuie sur trois principes fondamentaux qui sont :

- Les principes d'aménagement.
- Les principes de gestion.
- Les principes de développement durable.

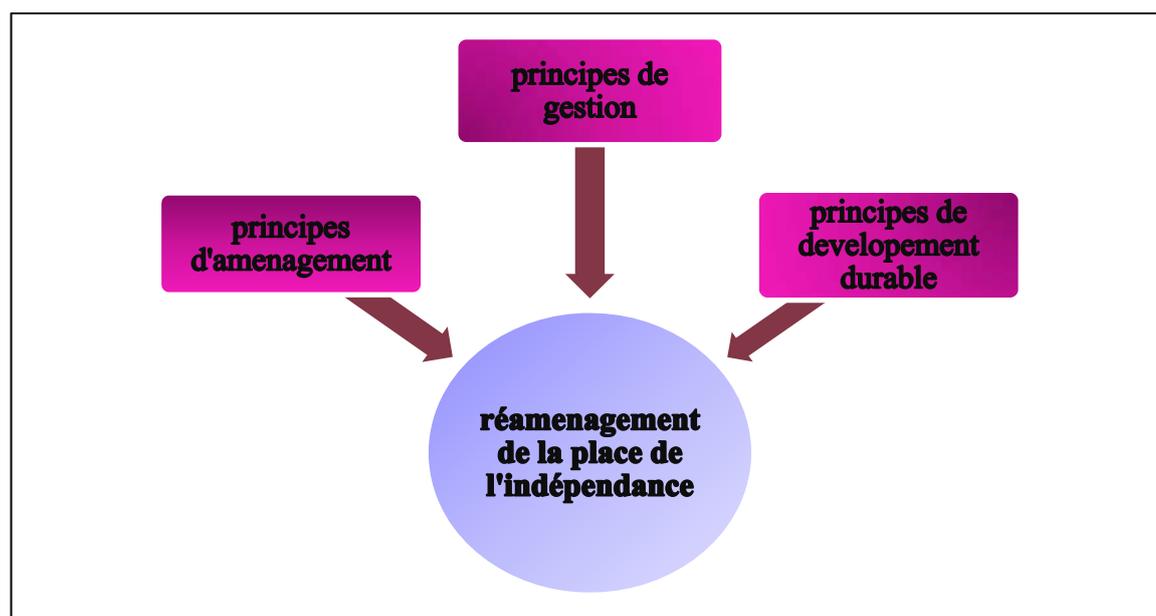


Figure 4.18: les principes de réaménagement de la place de l'indépendance, Source : auteur 2017

Les étapes de réalisation :

1-Diagnostic.

*On a commencé par construire une observation partagée avec des usagers pour identifier les problèmes existants du point de vue architectural et sociologique. Les problèmes identifiés nous ont donné quelques points d'analyse, par exemple la question que

cet espace a de moins au moins d'utilisation nos a fait penser à la question des usages, le mobilier urbain et l'illumination existante, La propreté.

*En même temps on a fait une série d'entretiens à toutes les personnes concernées par la vie de ce quartier pour mieux comprendre les problèmes existants et l'histoire de ce lieu :

Il y des points communs entre tous les entretiens. Les problèmes signalés sont les mêmes :

- il manque des activités
- Le manque de bancs pour s'asseoir
- La place moins propre
- la question de l'illumination insuffisante

Tous les entretiens nous ont aidés à connaître mieux ce lieu, les problèmes existants, le besoin d'aménagement

2-Le programme de gestion de la place : entamé avec des professionnels qui sont :

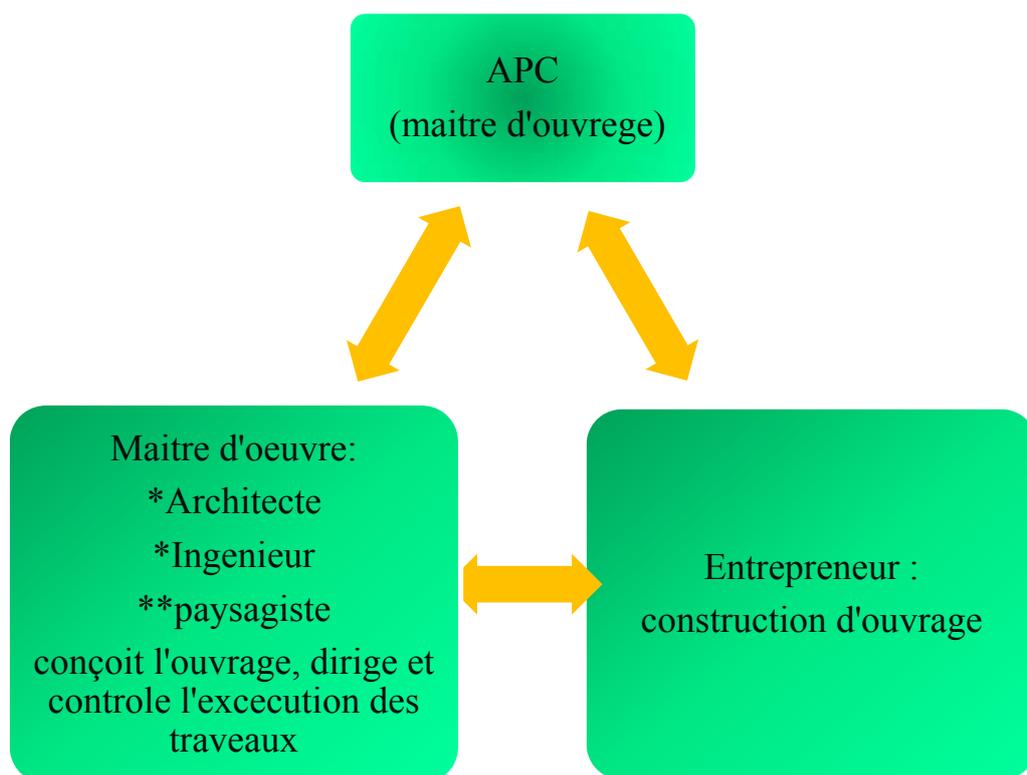


Figure 4.19: les acteurs responsables de la gestion de l'opération de réaménagement de la place de l'indépendance, Source : auteur 2017

APC

Avant de s'adresser aux entreprises, APC (le maître d'ouvrage) fait appel à un concepteur, dit " maître d'œuvre ". L'architecte est le premier représentant de la fonction de maîtrise d'œuvre.

C'est une profession réglementée avec un Ordre comme les médecins. L'architecte a le monopole pour l'établissement de la place et des plans en vue de l'obtention du permis de construire

Il existe aussi d'autres professionnels de la maîtrise d'œuvre, : les ingénieurs des bureaux d'études techniques et les paysagiste

L'entrepreneur

L'entreprise réalise les travaux de réaménagement de place. Elle peut aussi se charger des études techniques et de la coordination des différents travaux, notamment en entretien et en rénovation.

Le pépiniériste

Produit et/ou fournit les végétaux

3 Les propositions d'aménagement durable :

Le développement durable est intégré à l'aménagement de la place de l'indépendance, afin de trouver le bon équilibre entre les domaines de durabilité et l'aménagement de la place, tout en y intégrant les problématiques sociales, environnementales et économiques.

Aménagements	Objectifs
Revêtement de sol (béton appareillé, pierre naturelle, béton coulé...)	-le chois écologique des matériaux pour réaliser une place public qui tout au long de son cycle de vie prenne en considération le caractère de durabilité.
Les jets d'eau	Reconsidérer la fonction urbaine de l'eau. Retour a l'état initial de l'antiquité taghaste (critère historique).
les espaces verts	Présence de la nature pour assurer la durabilité de la qualité de vie
Les mobiliers urbains : les chaises	Nécessaire pour les usages
l'éclairage extérieur : l'utilisation de l'énergie solaire	Pour assurer la durabilité avec une faible consommation énergétique
La construction de quatre kiosques de commerce	chargé à la place du commerce et accueillir le public
La réhabilitation des statues des deux lions et du kiosque à musique	Critère historique

la gestion des déchets	La place publique convenant aux usages en termes de santé, de confort et plaisir.
------------------------	---

Tableau 4.4: les aménagements de la place de l'indépendance de Souk Ahras, Source : Auteur 2017

Plan de réaménagement de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras :

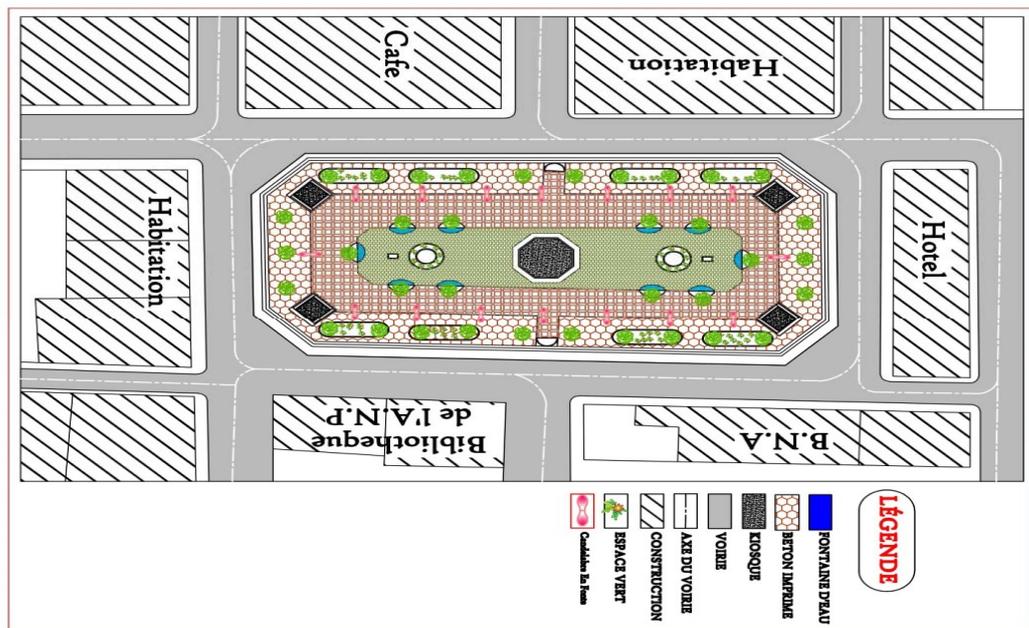


Figure 4.20: plan de réaménagement de la place de l'indépendance, Source : auteur 2017

Conclusion générale :

L'espace public est essentiel car il remplit une réelle fonction urbaine :

Il est le lieu de l'animation sociale et économique de la cité, et son rôle est d'autant plus important que l'espace privé se restreint et que, de fait, l'espace public participe au bien-être des individus et à leur épanouissement, hors de la bulle individuelle.

L'aménagement d'un espace public répond aux besoins de ceux qui l'habitent, le fréquentent, le traversent et y vivent. Aménager, c'est avant tout se demander quel usage conforter ou satisfaire et pour assurer ce dernier il faut assurer la bonne gestion.

- La gestion de l'espace public est une responsabilité première des autorités locales. Pour être exercé avec succès, ce rôle nécessite la coopération active des citoyens, de la société civile et du secteur privé.

A la lumière de cette recherche qui est destinée et focalisée sur l'étude de l'espace public, notamment la place public de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, nous avons essayé de traiter et de comprendre les procédures et les principes fondamentales de la gestion et de l'aménagement durable de ses espaces publics.

Résumé

L'espace public est un bien commun, un lieu de passage, de partage et d'expression. Il peut prendre des formes très diverses : une place de village, un parc, une rue, un quai ou un simple trottoir... C'est aussi une forme de liant spatial et social

L'attention portée à ces différents espaces traduit finalement le type de cadre de vie que l'on souhaite offrir aux habitants et aux visiteurs, Aussi, toute action sur l'espace public peut-elle engendrer des changements importants en termes d'image et de vie quotidienne.

L'aménagement et la gestion des espaces publics ont été principalement envisagés sous un angle technique et fonctionnel. Leur conception et leur gestion étaient assurées par des professionnels participeront aux différentes étapes.

La gestion de l'espace public de la ville fait l'objet de plusieurs recherches multidisciplinaires en architecture, en urbanisme, en sociologie, en économie et en politique... Il a joué toujours un rôle central dans la structure de l'aménagement.

Un des critères fondamentaux de la réussite d'un aménagement de qualité des espaces publics est sans doute la durabilité qu'a ce dernier, à révéler avec techniques, ce qui fait l'esprit, le génie du lieu.

A l'instar de toutes les places publics d'Algérie, la place publique de l'indépendance de la ville de Souk Ahras perdu leur identité dans la ville.

Cette recherche focalise l'analyse sur cette place, leur localisation, leur style de conception, leur composants, et leur configuration spatiale, afin d'examiner les secteurs de gestion et les possibilités d'aménagement au sens de durabilité

L'objectif de cette recherche est la connaissance des facteurs de dégradation de cette place, Comme il détermine leur besoin et aspiration concernant la gestion et l'aménagement durable.

Afin de les réaménager d'une manière leur permettant de recouvrer leur rôle initial et leur aspect convivial dans la ville de Souk Ahras, et répondre aux besoins des usagers.

Mots clés :

L'espace public, SOUK Ahras, place de l'indépendance, la gestion, aménagement, durabilité.

ملخص

الفضاء العام، موضوع رئيسي

الفضاء العام هو الصالح العام، مكانا للمرور، للمشاركة والتعبير. يمكن أن يتخذ أشكالا عديدة: ساحة القرية، حديقة، شارع، رصيف أو رصيف بسيط ... هو أيضا شكل من أشكال الترابط المكاني والاجتماعي.

الانتباه إلى هذه الأماكن يعكس في نهاية المطاف نوع المعيشية المرغوب تقديمه إلى المقيمين والزوار، أيضا، يمكن لأي عمل في الأماكن العامة أن يولد تغييرات كبيرة من حيث الصورة و الحياة اليومية. تهيئة الأماكن العامة أساسا يتمثل في زاوية تقنية ووظيفية، تصميم هذه الأماكن وإدارتها يتم من قبل المهنيين متخصصين يشاركون في مختلف المراحل.

إدارة الفضاء العام في المدينة هو موضوع العديد من البحوث متعددة التخصصات في الهندسة المعمارية والتخطيط الحضري وعلم الاجتماع والاقتصاد والسياسة ... ولقد لعبت دائما دورا محوريا في هيكل التنمية.

أحد المعايير الأساسية للحصول على تهيئة ذات جودة للأماكن العامة دون شك هي الاستدامة التي تتماشى مع تقنيات، مما يمنح المكان عقل، وروح.

مثل كل الأماكن العامة الجزائر، ساحة الاستقلال لمدينة سوق أهراس فقدت هويتها في المدينة. يركز هذا البحث على تحليل هذه الساحة، مواقعها، نمط التصميم، مكوناتها والتكوينات المكانية لدراسة مجالات فرص الإدارة في اتجاه الاستدامة

والهدف من هذا البحث هو معرفة عوامل تدهور هذه الساحة ، وأيضا تحديد الاحتياجات والتطلعات الخاصة بالتسيير و التهيئة المستدامة.

في الأخير لإعادة تهيئتها بطريقة تسمح باستعادة دورها الأساسي و مظهرها الأولي في مدينة سوق أهراس، وتلبية احتياجات المستخدمين.

الكلمات المفتاحية:

المكان العام، سوق اهراس ،ساحة الاستقلال،التسيير،التهيئة،الاستدامة.

Liste des Figures

- Figure 1 .1 : Les dimensions de l'espace public, Source : Auteur, 2017
- Figure 1 .2 : présentation de l'agora. Source : Google .Fr
- Figure 1 .3 : présentation du forum romain. Source : Google .Fr
- Figure 1 .4 : Plan piazza Del Campo, Source : Google .Fr
- Figure 1 .5 : Place Vendôme à Paris, Source : Google .Fr
- Figure 1 .6 : Place des Terreaux à Lyon (place en îlot non bâti dans le cadre d'un plan en damier), Source : Google .Fr
- Figure 1 .7 : Place en étoiles (place de la Nation à Paris), Source : thiéblemont S.et Fusco G
- Figure 1 .8 : les quatre situations des formes des espaces publics, Source : auteur
- Figure 1 .9 : présentation des places historiques, Source : google.fr
- Figure 1 .10: présentation des places entre des bâtiments, Source : google.fr
- Figure 1 .11 : présentation des jardins, Source : google.fr
- Figure 1 .12 : présentation des Couloirs verts et promenades, Source : google.fr
- Figure 1 .13 : présentation de la marche, Source : google.fr
- Figure 1 .14 : présentation de squares et rue, Source : google.fr
- Figure 1 .15 : présentation de stationnement, Source : google.fr
- Figure 1 .16 : présentation du jardin, Source : google.fr
- Figure 1 .17 : présentation de la place du village, Source : google.fr
- Figure 1 .18 : présentation de la placette, Source : google.fr
- Figure 1 .19 : présentation des rues, Source : google.fr
- Figure 1 .20 : présentation des ruelles et passages, Source : google.fr
- Figure 1 .21 : présentation des espaces des piétons, Source : google.fr
- Figure 1 .22 : présentation des rues, Source : google.fr
- Figure 1 .23 : le rôle des espaces publics, Source : auteur

Figure 2.1 : des espaces publics et des bâtiments, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.2 : des espaces publics dans un village, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.3: des espaces publics dans un paysage, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.4: Stationnement et abribus, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.5: stationnement et conteneurs, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.6: une place arborée avec jeux et abri, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.7: abri, jardin privatif et stationnement, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.8: les composants simple d'un espace public, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.9: l'aménagement d'un espace public, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 2.10: la palette végétale dans l'espace public, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges.

Figure 3.1:le développement durable Source : google.fr

Figure 3.2: Une structure en béton qui laisse pousser la végétation, Source : Catherine DIETERLEN, Programme d'Aménagement Solidaire Pays dignois

Figure 3.3: Pavés à joints plantés, Source : Catherine DIETERLEN, Programme d'Aménagement Solidaire Pays dignois

Figure 3.4:l'infiltration des eaux pluviales, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 3.5:des espaces pour les piéton, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les Vosges

Figure 3.6: place Henri Dunand à Graveson, Source : Christian poncelet, aménager les espaces publics dans les

Figure 4.1: la situation géographique de la wilaya de Souk Ahras, Source : google.fr

Figure 4.2: le découpage administratif de la wilaya de Souk Ahras, Source : google.fr

Figure 4.3: la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : google.fr

Figure 4.4: la situation de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : PDAU de Souk Ahras

Figure 4.5: kiosque à musique de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : auteur 2016

Figure 4.6: statue de lion de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : auteur 2016

Figure 4.7: Le traitement de sol de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : auteur 2016

Figure 4.8: la végétation de la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : auteur 2016

Figure 4.9: Les voiries menant à la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : PDAU Souk Ahras

Figure 4.10: Le bâti qui entoure la place de l'indépendance de la ville de Souk Ahras, Source : PDAU Souk Ahras

Figure 4.11: L'utilisation de la place de l'indépendance au cours du temps, Source : auteur

Figure 4.12: répartition des usagers selon la fonction dans la place, Source : auteur

Figure 4.13: Répartition des usagers par classes d'âge dans la place, Source : auteur

Figure 4.14: répartition des usagers selon la fonction dans la place, Source : auteur

Figure 4.15: L'utilisation de la place par ses usagers, Source : auteur

Figure 4.16: répartition du temps des usagers dans la place, Source : auteur

Figure 4.17: Répartition par nombre de fois de visite de la place, Source : auteur

Figure 4.18: les principes de réaménagement de la place de l'indépendance, Source : auteur

Figure 4.19: les acteurs responsables de la gestion de l'opération de réaménagement de la place de l'indépendance, Source : auteur

Figure 4.20: plan de réaménagement de la place de l'indépendance, Source : auteur

Liste des Tableaux

Tableau 2.1 : La démarche de création d'un espace public en Algérie, Source : auteur

Tableau 2.2 : Les objectifs de la gestion des espaces publics, Source : Catherine Dieterlen, fiche méthodologique / aménagement des espaces publics

Tableau 3.1 : Les 5 domaines de la conception durable appliqués aux espaces publics Source : guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables

Tableau 4.1: les données climatiques de la ville de Souk Ahras, Source : Weather Reports, statistiques sur 121 ans

Tableau 4.2: Croissance démographique de la ville de Souk Ahras, Source : Monographie de Souk Ahras, 2011

Tableau 4.3: les espaces publics existants dans la ville de Souk Ahras, Source : APC de Souk Ahras

Tableau 4.4: les aménagements de la place de l'indépendance de Souk Ahras, Source : Auteur



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure
et de la Recherche Scientifique



Université Laarbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Attestation de soutenabilité

Je soussigne, M Bibimoune Walid.....

Encadreur de l'étudiante :

.....Amaera Moufida.....

Option :Architecture Ville Et Patrimoine.....

Thème :Dualité D' Aménagement Et De Gestion Des Espaces Publics.....

.....Dans Le Cadre De Développement Durable.....

.....Cas De La Ville De Souk Ahras.....

Atteste que les étudiants ont accompli leur travail convenablement selon les normes en vigueur.

Nous jugeons qu'ils sont aptes à soutenir leur mémoire de master.

LE : ...17/05/2017.....

L'encadreur (date et signature)